



## TCHAD

Mai 2020

### DEMANDES DE DECAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITE DE CREDIT RAPIDE, DE PROROGATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT, ET DE REECHELONNEMENT DE L'ACCES — COMMUNIQUE DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE TCHAD

Dans le cadre des demandes de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide, de prorogation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, et de rééchelonnement de l'accès, les documents ci-après ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 14 avril 2020. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 13 avril 2020 avec les autorités tchadiennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 9 avril 2020.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Tchad.

Lettre d'intention adressée par les autorités tchadiennes au FMI\*

\*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Site web : <http://www.imf.org>  
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international**  
**Washington**



## Le conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 115,1 millions de dollars en faveur du Tchad pour l'aider à faire face à la pandémie de COVID-19

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- Le conseil d'administration du FMI a approuvé le décaissement de 115,1 millions de dollars en faveur du Tchad au titre de la facilité de crédit rapide.
- La flambée de COVID-19 et la chute des prix internationaux du pétrole ont de graves répercussions économiques et sociales sur le Tchad.
- Le gouvernement a pris des mesures robustes visant à freiner la propagation communautaire du virus et élabore actuellement un plan économique pour atténuer les effets de la pandémie.

**Washington, le 14 avril 2020.** Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) équivalant à 84,12 millions de DTS (soit environ 115,1 millions de dollars ou 60 % de la quote-part) pour aider le Tchad à répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements qui résultent de la détérioration de la conjoncture mondiale et de la pandémie de COVID-19.

La flambée de COVID-19 et la chute des prix internationaux du pétrole ont de graves répercussions économiques et sociales sur le Tchad et pourraient mettre en péril les avancées réalisées les dernières années dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit.

Les autorités ont pris des mesures résolues pour endiguer la propagation de la pandémie et un plan économique exhaustif est en cours d'élaboration pour mettre à niveau le système sanitaire et contenir les répercussions économiques de la pandémie. Toutefois, en raison d'une dégradation considérable des perspectives macroéconomiques et de l'affaiblissement de la situation budgétaire, des besoins urgents de financement extérieur sont apparus. L'aide du FMI contribuera grandement à satisfaire ces besoins immédiats et à préserver l'espace budgétaire nécessaire aux dépenses de santé liées au COVID-19. Il devrait aussi aider à catalyser des financements supplémentaires de la part des bailleurs de fonds.

À l'issue des délibérations du conseil d'administration au sujet de la demande du Tchad, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration ci-après :

« Le Tchad est confronté à des chocs dus à la COVID-19, à l'effondrement des prix pétroliers internationaux et à la dégradation de la situation sécuritaire, ce qui entraîne des difficultés économiques et sociales exceptionnelles. L'activité économique a ralenti et d'importants besoins de financement se sont fait jour.

En réponse à ces chocs, les autorités ont pris des mesures fortes pour endiguer la propagation du virus au sein de la population. Elles accroissent également les dépenses en matière de santé et envisagent d'adopter un ensemble de mesures économiques d'aide aux ménages et aux entreprises.

Compte tenu de la soudaineté du choc et de ses vastes répercussions, les autorités vont relâcher temporairement le déficit des finances publiques afin de permettre l'accroissement des dépenses de santé publique et d'atténuer l'impact de la brusque chute des cours pétroliers. Pour préserver la viabilité de la dette, elles restent déterminées à maintenir la trajectoire des finances publiques à moyen terme et elles mettront en œuvre les mesures d'ajustement nécessaires dès que la crise actuelle sera retombée.

Entre-temps, étant donné l'important écart de financement apparu sous l'effet de la crise, l'indispensable aide financière des partenaires pour le développement sera essentielle pour appuyer les efforts déployés par l'État en vue de pallier les conséquences de la pandémie. »

*Pour plus d'information*

Suivi des Prêts du FMI (demandes de financement d'urgence approuvées par le conseil d'administration du FMI)

<https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>

Calendrier du Conseil d'Administration du FMI

<https://www.imf.org/external/NP/SEC/bc/eng/index.aspx>



## TCHAD

Le 8 avril 2020

### DEMANDES DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE, DE PROROGATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT, ET DE RÉÉCHELONNEMENT DE L'ACCÈS

#### RÉSUMÉ

**Contexte.** La flambée de COVID-19 et l'effondrement des cours du pétrole ont de graves répercussions économiques et sociales sur le Tchad et pourraient mettre en péril les progrès réalisés dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). À la fin mars, plusieurs cas de COVID-19 étaient déclarés dans le pays. Le système de santé tchadien est précaire et très démuné. L'activité économique a ralenti. Des besoins de financement budgétaire et extérieur considérables se font jour.

**Résultats du programme.** La cinquième revue de l'accord en vigueur au titre de la FEC s'est achevée le 13 décembre 2019. D'après des données préliminaires, avant la pandémie, les résultats dans le cadre de cet accord étaient sur la bonne voie.

**Demande des autorités.** En raison de l'ampleur et de l'urgence des besoins de financement de la balance des paiements causés par la pandémie de COVID-19 et par le choc sur les cours du pétrole, les autorités sollicitent une aide financière au titre du guichet chocs exogènes de la facilité de crédit rapide (FCR) et un décaissement immédiat de 84,12 millions de DTS, l'équivalent de 60 % de la quote-part du Tchad, à condition que le conseil d'administration approuve également une prorogation jusqu'au 30 septembre 2020 de l'accord au titre de la FEC, qui devrait arriver à échéance le 29 juin 2020, ainsi qu'un rééchelonnement de l'accès. Le décaissement au titre de la FCR permettra de combler les besoins de financement immenses dus à la flambée de coronavirus. En réaction à celle-ci, les autorités ont commencé par adopter des mesures d'atténuation et mobiliser les bailleurs de fonds. Les services du FMI sont d'avis que le Tchad remplit les critères d'admissibilité à la facilité de crédit rapide et appuie sa demande d'un décaissement à ce titre, ainsi que celle d'une prorogation et d'un rééchelonnement de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit. Le risque de

surendettement extérieur et global est élevé, mais le niveau d'endettement reste viable. La capacité du Tchad à rembourser le FMI est suffisante. Les perspectives risquent de se détériorer, en particulier si la crise s'avère pire que prévu. Les autorités ont sollicité un don au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC).

**Approuvé par**  
**David Owen et**  
**Gavin Gray**

Rédigé par l'équipe chargée du Tchad, composée de M. E. Gemayel (chef d'équipe), MM. Ben Hassine et Ahmed, Mme S. Abdelrazek (tous du département Afrique), M. R. Green (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), M. J. Ntamatungiro (représentant résident) et M. B. Topeur (économiste local). Les entretiens ont eu lieu les 3 et 4 avril 2020 par vidéoconférence et téléconférence. Les réunions ont eu lieu avec M. Nguilin, le ministre des Finances et du Budget, et d'autres hauts fonctionnaires. Mme V. Lucidi et Mme N. Massou ont assuré les services d'interprétation. Mme G. Badkoubi et Mme M. Perera ont prêté un soutien technique aux réunions virtuelles. Mme V. Pilouzoue et Mme N. Margevich ont apporté leur concours à la préparation du rapport des services du FMI.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE</b>	<b>5</b>
<b>ÉVOLUTION DE LA SITUATION AVANT LA PANDEMIE DE COVID-19</b>	<b>6</b>
<b>RIPOSTE DES AUTORITÉS À LA COVID-19 ET CONCOURS DES BAILLEURS DE FONDS</b>	<b>7</b>
<b>RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA COVID-19 ET RIPOSTE</b>	<b>8</b>
<b>DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE</b>	<b>13</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	<b>14</b>
<b>GRAPHIQUE</b>	
1. Évolution économique récente, 2012-2020	16
<b>TABLEAUX</b>	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2017-24	17
2. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017-21 (en milliards de FCFA)	18
3. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017-21 (en pourcentage du PIB non pétrolier)	19
4. Balance des paiements, 2017-21	20
5. Situation monétaire, 2017-21	21
6. Indicateurs de solidité financière, 2011-19	21
7. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020-34	22
8a. Calendrier initial des décaissements dans le cadre du nouvel accord au titre de la FEC, 2017-2020	23

8b. Calendrier de décaissements proposé dans le cadre du nouvel accord au titre de la FEC,  
2017-2020 \_\_\_\_\_ 23

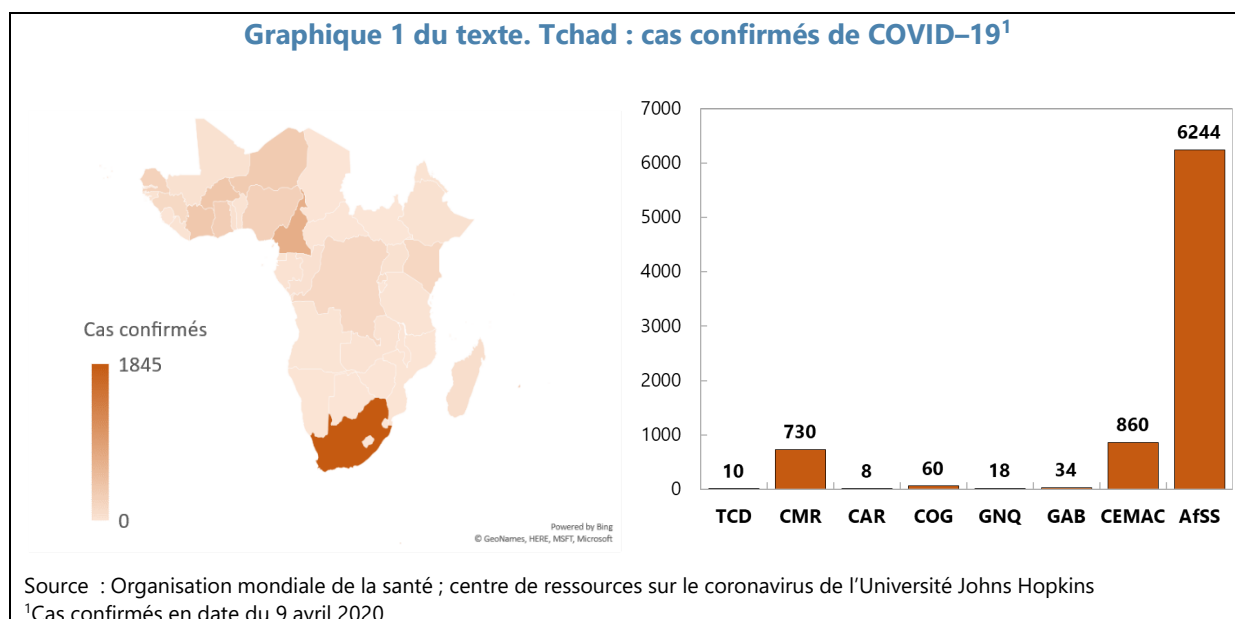
**APPENDICE**

I. Lettre d'intention \_\_\_\_\_ 24



## CONTEXTE

**1. La pandémie de COVID-19 se fait de plus en plus ressentir au Tchad et met sous pression un système de santé déjà précaire et gravement démuni.** À ce jour, plusieurs cas ont été détectés au Tchad et dans les pays voisins. Au-delà des mesures de prévention, des efforts supplémentaires s'imposeront pour freiner la propagation du virus, ce qui exigera des équipements appropriés, le déploiement de professionnels de la santé et l'expansion des services de santé aux zones retirées qui en sont dépourvues. Ces efforts exerceront une pression non seulement sur les ressources publiques, mais également sur un système de santé déjà faible.



**2. Le système de santé publique du Tchad est faible et fragile.** Les capacités du système de santé publique sont généralement limitées par l'insuffisance d'équipements médicaux et de personnel formé, ainsi que par la couverture restreinte du territoire national. Le système de santé devra être mis à niveau en urgence pour faire face à une pandémie. L'augmentation de la demande de services de santé exigera un appui financier et technique de taille des bailleurs de fonds.

**3. L'épidémie pénalise sévèrement l'économie tchadienne et a provoqué un besoin urgent de financement de la balance des paiements.** La forte baisse des cours internationaux du pétrole entraînera des besoins considérables de financement budgétaire et extérieur. En l'absence de financement extérieur, l'État devra réduire les dépenses prévues, ce qui aura des retombées négatives sur la croissance et la réduction de la pauvreté. La perturbation des échanges internationaux, conjuguée à la fermeture des frontières, cause déjà des pénuries de produits importés et fait grimper les prix des produits de première nécessité. Les restrictions de rassemblement et de transport public accentuent aussi les difficultés des ménages et des entreprises.

**4. Par ailleurs, la pandémie s'ajoute à une situation sociale déjà précaire et à une crise sécuritaire qui s'envenimait.** Reportées depuis 2015, les élections législatives sont maintenant prévues pour la mi-décembre 2020. En janvier, un accord conclu avec les syndicats en vue du rétablissement de certaines des prestations retirées aux fonctionnaires après la crise de 2014 a permis d'éviter un mouvement de grève généralisé. Des étudiants ont récemment manifesté pour revendiquer le rétablissement des bourses et une amélioration des prestations d'éducation et de transport. L'état d'urgence déclaré en août dernier dans trois provinces a été révoqué en janvier, mais de nouveaux affrontements avec les rebelles ont été récemment rapportés dans l'une de ces provinces. Boko Haram a intensifié ses attaques dans la région du Lac Tchad. À la suite du sommet qui s'est tenu en janvier à Pau en France, le Tchad s'impliquera davantage dans la force régionale de lutte contre le terrorisme (G5 Sahel). Dans l'ensemble, cette évolution accentuera probablement la pression sur le budget de 2020.

**5. Par conséquent, les autorités sollicitent un appui financier du FMI.** Dans la lettre d'intention ci-jointe, les autorités demandent un financement du FMI au titre du guichet chocs exogènes de la facilité de crédit rapide, en vue de répondre au besoin urgent de financement de la balance des paiements causé par la pandémie.

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION AVANT LA PANDEMIE DE COVID-19

**6. L'activité économique a continué de se redresser en 2019.** La reprise de l'activité hors pétrole s'est poursuivie, portée par une hausse de l'investissement public et du règlement des arriérés intérieurs, ainsi que par un rebond des filières du coton et de l'élevage. La croissance non pétrolière est estimée à 2 %. D'après les estimations, le PIB pétrolier a augmenté de 7,6 %. L'inflation était négative (-1 %), ce qui s'explique par la faiblesse des prix des produits alimentaires et du transport. Le déficit courant s'est résorbé par rapport aux projections, en raison de la baisse des importations d'équipements financées par l'investissement direct étranger pour l'exploitation des champs pétrolifères. D'après les données préliminaires, les résultats budgétaires sont conformes à l'accord appuyé par la FEC. Les recettes non pétrolières ont été de loin supérieures aux projections, ce qui compense la faiblesse des recettes pétrolières. L'investissement intérieur a aussi dépassé les projections, du fait de l'augmentation des dépenses de sécurité.

**7. La dette extérieure du Tchad s'est stabilisée à environ 25 % du PIB fin 2019.** L'encours de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État était d'environ 2,8 milliards (24,2 % du PIB), pratiquement inchangé par rapport à 2018 (2,6 milliards, soit 25,6 % du PIB). Le Tchad a encore des arriérés impayés envers trois créanciers seulement : la Guinée équatoriale et la République du Congo, dont les prêts sont libellés en FCFA, et Mega International Commercial Bank de la province chinoise de Taïwan. Des négociations sont en cours avec ces trois créanciers ; celles avec Mega Bank sont presque achevées.

**8. Les résultats dans le cadre du programme appuyé par la FEC ont été satisfaisants en 2019.** Tous les critères de réalisation quantitatifs à fin décembre 2016 ont été probablement remplis, sauf un. Le critère relatif au financement intérieur net de la BEAC pourrait ne pas être rempli, principalement en raison du décaissement tardif de l'appui budgétaire de la Banque mondiale et de l'Union européenne (40 milliards de FCFA). L'objectif indicatif relatif aux dépenses sociales semble avoir été manqué, en partie à cause de problèmes liés à la passation de marchés publics. Les réformes structurelles ont connu des progrès, malgré quelques retards. La note semestrielle contenant la liste de toutes les exonérations, qui devait être publiée fin janvier, ne l'est pas encore. La mise en œuvre des recommandations de l'audit sur les 47 exonérations, qui devait s'achever avant fin février, se poursuit.

## RIPOSTE DES AUTORITÉS À LA COVID-19 ET CONCOURS DES BAILLEURS DE FONDS

**9. En réaction à l'épidémie, les autorités ont commencé par adopter des mesures d'atténuation et mobiliser les bailleurs de fonds.** Des mesures préventives ont été prises, avec l'aide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tous les voyageurs entrant dans le pays par les aéroports et les postes frontières sont examinés à l'arrivée. Ceux d'entre eux qui présentent des symptômes de l'infection au coronavirus sont mis en quarantaine et soumis à un test de dépistage. Une instruction de quarantaine obligatoire a été émise pour tous les voyageurs en provenance de cinq pays touchés par le virus. Un plan d'urgence a été élaboré. Il prévoit une série d'activités destinées à freiner la propagation du virus. Un comité de gestion interministériel tient des réunions quotidiennes pour suivre l'évolution de la situation. Un hôpital de N'Djamena a été désigné pour accueillir les personnes infectées.

**10. La situation s'étant aggravée en mars 2020, des mesures supplémentaires ont été prises.** Tous les vols passagers ont été suspendus à compter du 19 mars. Les frontières avec la République centrafricaine et le Soudan ont été fermées. En outre, les manifestations et rassemblements de plus de 50 personnes ont été annulés, y compris les rencontres prévues et les grandes réunions. Toutes les écoles et universités ont été fermées.

**11. Pour faire face à cette situation, les autorités ont collaboré activement avec les bailleurs de fonds, qui leur prêtent un soutien en vue d'endiguer la pandémie.** L'OMS fournit des informations actualisées sur la pandémie et de l'assistance technique depuis le début. L'Allemagne a fourni un laboratoire mobile et des kits de détection. D'autres bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale, l'AFD et les institutions onusiennes, se sont engagés à fournir une assistance financière ou technique, notamment pour créer une base de données et un système de traçage des personnes infectées.

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA COVID-19 ET RIPOSTE

**12. Avant la flambée de COVID-19, les perspectives pour 2020 étaient favorables d'après les projections faites pendant la cinquième revue de l'accord au titre de la FEC.** Il était prévu que la croissance non pétrolière atteindrait 3 %, la production de coton et l'élevage apportant des contributions supérieures à compter de cette année. Une hausse de la production de pétrole était attendue, sous l'effet des nouvelles technologies d'extraction. L'inflation devait rester inférieure à 3 %. La poursuite du rééquilibrage budgétaire se serait traduite par un amenuisement du déficit primaire non pétrolier et par une réduction progressive de la dette publique. Il était prévu que le déficit extérieur courant se stabiliserait aux alentours de 6 % du PIB.

**13. Avec le déclenchement de la pandémie de COVID 19 et la chute brutale des cours internationaux du pétrole, les perspectives pour l'économie tchadienne ont radicalement changé et pourraient se détériorer, en particulier si la crise se révèle pire que prévu.** L'activité hors pétrole devrait diminuer de 0,7 % malgré une bonne récolte cette année. La reprise en 2021 sera probablement lente en raison de l'insuffisance des capacités. La croissance du PIB pétrolier devrait également ralentir de 5 points de pourcentage cette année par rapport aux estimations de la cinquième revue, du fait de la suspension provisoire des activités d'un petit producteur pétrolier (en raison de la contraction de la demande mondiale) et de la raffinerie (qui a atteint sa capacité de stockage). Si les cours internationaux s'établissent en deçà du niveau de recouvrement des coûts,<sup>1</sup> les exploitants pourraient davantage réduire la production. La chute des cours du pétrole entraînera également une forte détérioration de la position budgétaire et de la position extérieure.

**14. L'économie non pétrolière du Tchad souffre de la flambée de COVID-19 à travers plusieurs circuits.**

- **Diminution des échanges commerciaux et des envois de fonds des travailleurs expatriés.** La propagation du coronavirus perturbe le commerce international et les activités qui s'y rattachent. L'économie tchadienne, qui est tributaire des importations notamment pour l'industrie manufacturière et l'agriculture, n'est pas épargnée. De surcroît, la contraction de la demande mondiale devrait se répercuter sur les exportations tchadiennes (dont le coton) et provoquer une diminution des envois de fonds de la diaspora vers le Tchad.
- **Mesures de confinement.** Les mesures de confinement prises par les autorités (comme la restriction des vols et de la mobilité intérieure) auront un effet négatif immédiat sur l'économie non pétrolière du Tchad. Les secteurs susceptibles d'être touchés sont les technologies de l'information, l'hôtellerie, les services de santé, la construction, l'énergie (solaire) et l'agriculture.

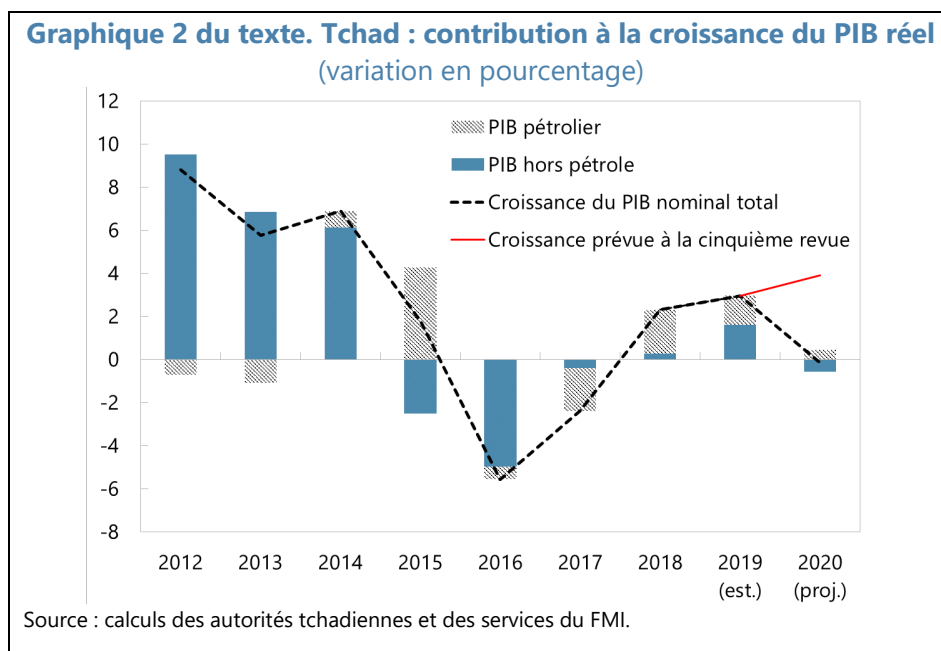
<sup>1</sup> Le prix de recouvrement des coûts de production du pétrole tchadien est d'environ 28 dollars.

**Tableau 1 du texte. Tchad : Effets du choc économique<sup>1</sup>**  
(croissance sur un an, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>PIB réel</b>						
Avant le choc	3.0	3.9	5.8	5.4	4.0	3.7
Après le choc	3.0	-0.1	6.1	4.9	4.0	3.8
<b>PIB hors pétrole</b>						
Avant le choc	2.0	3.0	4.0	4.0	3.9	3.9
Après le choc	2.0	-0.7	3.0	3.4	3.8	4.1
<b>PIB pétrolier</b>						
Avant le choc	7.6	7.5	13.4	10.6	4.4	2.8
Après le choc	7.6	2.4	19.2	10.6	4.4	2.8
<b>Recettes totales</b>						
Avant le choc	10.7	28.1	9.4	7.0	10.9	2.2
Après le choc	9.3	-2.1	0.7	17.2	16.3	0.7
<b>Dépenses totales</b>						
Avant le choc	19.5	8.9	9.8	3.8	4.0	7.0
Après le choc	12.9	18.5	7.4	2.3	4.3	5.9
<b>Dettes publiques</b>						
Avant le choc	-3.4	-4.5	-3.7	-4.5	-5.4	-2.9
Après le choc	-4.5	2.1	7.4	4.8	4.7	5.0
<b>Déficit du compte courant</b>						
Avant le choc	-83.5	-6.1	-16.1	-17.9	4.8	-1.6
Après le choc	-245.6	-155.0	13.8	17.4	-8.7	2.0
<b>Exportations de biens</b>						
Avant le choc	8.8	3.2	7.3	9.7	5.5	4.8
Après le choc	8.8	-32.7	23.8	15.9	9.8	8.3
<b>Importations de biens</b>						
Avant le choc	15.1	5.5	4.4	11.7	1.0	3.9
Après le choc	12.1	-1.6	8.0	6.5	7.2	6.5
<b>Pour mémoire :</b>	<i>(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)</i>					
<b>PIB nominal (milliards de FCFA)</b>						
Avant le choc	6443	6880	7502	8131	8602	9178
Après le choc	6406	6062	6584	7154	7659	8192
<b>Dettes extérieures</b>						
Avant le choc	25.1	25.1	23.2	20.5	18.2	16.3
Après le choc	25.1	24.4	27.0	24.2	21.5	19.1
<b>Solde global (dons compris, base engagement)</b>						
Avant le choc	0.4	2.8	2.3	2.6	3.7	3.0
Après le choc	-0.2	-0.9	-2.5	-0.6	0.9	0.2
<b>Solde global (dons exclus, base engagement)</b>						
Avant le choc	-0.5	1.6	1.0	1.3	2.2	2.0
Après le choc	-1.0	0.4	1.5	1.9	2.9	2.2
<b>Solde primaire hors pétrole (dons exclus)</b>						
Avant le choc	-8.1	-8.0	-7.9	-7.2	-6.6	-6.3
Après le choc	-6.9	-10.5	-10.2	-9.0	-8.3	-7.7

Source : calculs des autorités tchadiennes et des services du FMI

<sup>1</sup>Avant le choc : chiffres remontant à la cinquième revue, effectuée en décembre 2019



- **Recettes publiques.** Les recettes douanières et fiscales intérieures devraient diminuer, sous l'effet du ralentissement de l'activité.
- **Investissement direct étranger.** Si la pandémie venait à durer, l'investissement direct étranger pourrait reculer, ce qui freinerait la croissance du Tchad.
- **Secteur bancaire.** La qualité des actifs et la liquidité des banques pourrait se détériorer, car les effets de la COVID-19 sur les petites et moyennes entreprises (PME) pourraient compromettre leur capacité de remboursement des prêts.

**15. En vue d'endiguer la pandémie, les autorités augmenteront les dépenses de santé d'environ 0,3 % du PIB hors pétrole (15 milliards de FCFA), dont 60 % devrait être financé par l'aide extérieure.** Un plan d'urgence détaillé visant à atténuer l'impact de la pandémie a été dressé par le ministère de la Santé à la mi-mars. Il prévoit la formation de personnel médical et technique, l'achat d'équipements médicaux essentiels, la construction de sept centres de santé dans les zones éloignées, la construction de trois hôpitaux mobiles et la gestion sécurisée des points d'entrée.

**16. Par ailleurs, les autorités ont pris des mesures destinées à atténuer l'impact de la crise sur l'activité économique (Lettre d'intention, ¶¶ 3 et 4).** Pour les PME par exemple, les autorités prévoient, entre autres mesures, de réduire la patente et l'impôt général libérateur. Des allègements fiscaux tels que la reconduction des pertes et le retard dans le paiement des impôts peuvent être examinés au cas par cas. En outre, une partie des arriérés dus aux fournisseurs de l'État sera remboursée, dans le cadre de la stratégie d'apurement récemment adoptée. Des mesures seront également prises pour atténuer la souffrance des populations, notamment la suspension provisoire

du paiement des factures d'eau et d'électricité et la mise en place d'un fonds pour l'entrepreneuriat des jeunes.

**Tableau 2 du texte. Tchad : coût estimatif du plan d'urgence contre la COVID-19**  
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

<b>Domaine d'intervention</b>	<b>État</b>	<b>Partenaires (à déterminer)</b>	<b>Total</b>
Coordination de la lutte	0.33	0.20	0.53
Surveillance	0.24	0.65	0.89
Laboratoire	0.04	0.19	0.23
Prise en charge des cas	0.51	0.75	1.26
Communication	0.11	0.29	0.39
PCI	0.21	0.60	0.81
Logistique et achats	4.08	5.18	9.26
Gestion des points d'entrée	0.27	0.81	1.08
Scénario de riposte renforcée <sup>1</sup>	0.15	0.42	0.57
<b>Total</b>	<b>5.93</b>	<b>9.07</b>	15.01
en pourcentage du PIB non pétrolier	0.11	0.17	0.28

Source : autorités tchadiennes.

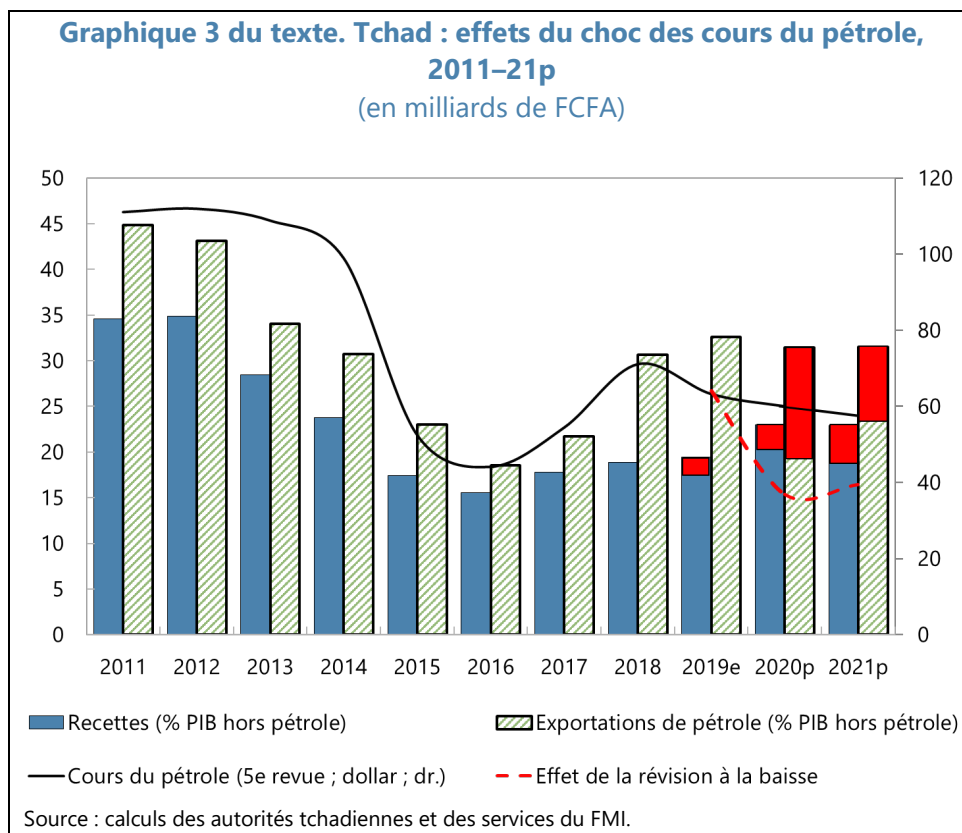
1/ Coût supplémentaire dans un scénario où les cas importés contamineraient la population locale.

### 17. La baisse des cours du pétrole se soldera par un déficit budgétaire considérable en 2020.

Il est prévu que les recettes pétrolières diminueront de 200 milliards de FCFA (environ 3,3 % du PIB hors pétrole) par rapport aux estimations de la cinquième revue. Cette perte sera atténuée par : i) le paiement en 2020, par la plus grande compagnie pétrolière, de l'impôt sur ses bénéfices de 2019 ; et ii) le report prévu du paiement du service de la dette envers Glencore (12 milliards de FCFA)<sup>2</sup>. Les recettes non pétrolières baisseront d'environ 0,6 % du PIB hors pétrole, en raison de la décélération prévue de l'activité économique et des effets des mesures budgétaires (0,3 % du PIB hors pétrole) visant à atténuer la pression sur le secteur privé. Côté dépenses, certes, l'augmentation récente de la masse salariale sera compensée par une réduction de l'acquisition de biens et services non liés à la santé et des investissements non prioritaires, mais les dépenses de santé devraient augmenter de 0,3 % du PIB non pétrolier. De plus, les transferts et les subventions devraient augmenter de 0,2 % du PIB non pétrolier, du fait des nouvelles mesures d'aide aux ménages. Dans l'ensemble, le déficit primaire hors pétrole devrait s'élargir d'environ 1,9 % du PIB non pétrolier par rapport au budget de 2020, tandis que l'excédent global de 3 % se transformera en déficit de -1,5 % du PIB non pétrolier. Par

<sup>2</sup> En vertu de l'accord de restructuration de la dette Glencore, l'amortissement obligatoire peut être reporté à hauteur de 75 millions de dollars si : i) les recettes pétrolières de l'État sont inférieures au service de la dette Glencore et ii) les cours du pétrole sont inférieurs à 42 dollars le baril sur la période 2021–2026.

conséquent, le Tchad aura un déficit de financement de 4,6 % du PIB non pétrolier en raison de l'accès restreint au financement intérieur et de l'amenuisement des volants budgétaires.



**18. Les autorités ont indiqué qu'elles laisseront le déficit budgétaire augmenter pour amortir l'impact de la pandémie.** Les services du FMI souscrivent à cette démarche. Les autorités s'engagent à renouer avec la trajectoire de rééquilibrage budgétaire à moyen terme une fois que la crise s'estompera. Les services du FMI encouragent les autorités à se tourner vers les bailleurs de fonds pour solliciter une aide financière.

**19. Il est prévu que le déficit du compte courant se creusera en 2020, principalement à cause du net repli des cours internationaux du pétrole.** Il est probable que les exportations chutent de 30,2 %, avec la baisse des revenus pétroliers. Les importations devraient diminuer de 2,1 %, malgré les importations supplémentaires pour répondre aux besoins médicaux et d'équipement des nouveaux centres de santé. Globalement, le déficit du solde courant devrait augmenter à 13,2 % du PIB et sera fort probablement financé par des emprunts contractés par les compagnies pétrolières pour s'acquitter de leurs obligations fiscales, compte tenu de la baisse prévue de leurs recettes cette année. Dans l'ensemble, la balance des paiements est passée d'une projection d'excédent à une projection de déficit. Si l'on tient compte de l'accumulation projetée de réserves (28 milliards de FCFA), le déficit de financement sera équivalent au déficit budgétaire.

**20. Les risques de surendettement extérieur et global du Tchad ont augmenté en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19, mais la dette du pays demeure viable dans le**



**scénario de référence.** L'analyse de viabilité de la dette suppose que l'immense besoin de financement sera comblé par des financements concessionnels, dont la source reste à déterminer. Les tensions budgétaires à court terme portent la valeur actuelle du ratio dette public/PIB au-dessus du repère de 35 % fixé pour 2020–2024. Il est toutefois prévu qu'à moyen terme, la dette publique extérieure et intérieure diminuera progressivement en valeur nominale et en valeur actuelle, en proportion du PIB. Le ratio service de la dette/recettes prévu dans le scénario de référence dépasse le principal repère de risque, fixé à 14 % jusqu'à la fin de 2027, en atteignant un pic de 18,3 % en 2022. Ce pic reste proche de l'objectif convenu lors de la renégociation de la dette Glencore en 2018, raison pour laquelle les services du FMI considèrent le niveau de référence du service de la dette comme viable. Cependant, tous les indicateurs de risque de la dette extérieure dépassent leur seuil dans le scénario de choc le plus extrême.

## DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE

**21. Compte tenu de la brutalité du choc exogène que l'économie tchadienne subit, les autorités sollicitent un décaissement équivalent à 60 % de la quote-part du Tchad au titre de la facilité de crédit rapide.** Le décaissement proposé de 84,12 millions de DTS couvrirait environ 30 % du besoin de financement de la balance des paiements sous forme d'appui budgétaire indirect. Il arriverait à temps pour répondre à l'urgence des nouveaux besoins budgétaires provoqués par la pandémie. L'écart de financement restant devrait être comblé au moyen de prêts et de dons des partenaires multilatéraux et bilatéraux avec lesquels les autorités travaillent activement.

**22. La capacité du Tchad à rembourser le FMI est adéquate** (tableau 7). Le Tchad est jugé capable de rembourser le FMI et sa dette est viable. Au regard des tirages effectués et prévus, le décaissement au titre de la RCF portera l'encours de la dette envers le FMI à 5,3 % du PIB et à 20,7 % des exportations en 2020. Le service de la dette due au FMI va atteindre un pic de 1,9 % des exportations en 2026 et de 7 % des recettes en 2025.

**23. Le Tchad mène également un programme appuyé par la facilité élargie de crédit, qui a été approuvé le 30 juin 2017 et dont le niveau d'accès représente 160 % de sa quote-part.** Compte tenu de la grande incertitude autour de la durée et de l'ampleur des effets de la COVID-19 et de la difficulté pratique d'avoir des entretiens exhaustifs avec les autorités dans un tel contexte, une augmentation de l'accès aux ressources dans le cadre de l'accord en vigueur au titre de la FEC n'est pas possible pour le moment. Afin d'aménager plus de temps pour effectuer la dernière revue de l'accord appuyé par la FEC, les autorités souhaitent que sa date d'expiration soit reportée du 29 juin 2020 au 30 septembre 2020, avec un rééchelonnement de l'accès aux ressources. L'accès de 60 % de la quote-part au titre de la facilité de crédit rapide se situera donc dans la limite d'accès normale qui est applicable au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC).

**24. Les autorités réaffirment leur engagement en faveur de l'accord appuyé par la FEC, qui demeure le point d'ancrage de leur politique macroéconomique.** Compte tenu de l'incertitude qui règne actuellement et de la fluidité de la situation, les priorités immédiates des autorités sont notamment d'endiguer et d'atténuer l'impact du virus, de remédier à certaines des faiblesses du secteur de la santé et d'agir sur le plan des dépenses sociales.

**25. La BEAC a appliqué la plupart des recommandations de l'évaluation du dispositif de sauvegarde de 2017.** En particulier, l'harmonisation des instruments juridiques secondaires de la BEAC avec ses statuts a récemment été parachevée. Les préparatifs se poursuivent en vue de la pleine application des normes IFRS à partir de l'exercice 2019.

**26. Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse.** Les perspectives reflètent le caractère provisoire de la pandémie : une reprise progressive de l'économie mondiale est attendue vers la fin de cette année. Parmi les principaux risques figurent une montée de l'insécurité, un fléchissement continu des cours du pétrole, une réduction de la production pétrolière au cas où les prix seraient inférieurs aux coûts, et l'incapacité des autorités à maîtriser la propagation du virus. Les perspectives pourraient s'améliorer en cas de rebond des cours internationaux du pétrole.

**27. Les autorités demandent également un accès aux ressources du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) pour couvrir de futures échéances du service de la dette envers le FMI.** Par ailleurs, le Tchad sollicite un don financé par le fonds fiduciaire ARC, pour s'acquitter du service de la dette envers le FMI. En tant que pays admissible aux concours du fonds fiduciaire RPC et dont le revenu annuel par habitant est de loin inférieur au seuil d'admissibilité à l'IDA, le Tchad remplit les conditions pour bénéficier d'un allègement de dette au titre du fonds fiduciaire ARC. La flambée de COVID-19, qui a été érigée en pandémie par l'OMS en mars 2020, pénalise gravement l'économie tchadienne en provoquant un écart de financement extérieur considérable, une nette contraction du PIB réel et des recettes budgétaires, et de fortes tensions sur les dépenses. Les services du FMI jugent appropriées la volonté et les intentions des autorités de répondre aux besoins de financement de la balance des paiements causés par la pandémie, comme en atteste leur lettre d'intention.

**28. Un allègement de dette au titre du fonds fiduciaire ARC contribuera à accumuler des réserves et à amortir l'impact des chocs extérieurs.** Il est prévu que le Tchad remboursera 10,1 millions de DTS (environ 0,1 % de son PIB) au FMI en 2020 et 2021. Les autorités font valoir que dans les circonstances actuelles, ces remboursements constitueraient un fardeau insupportable et tout allègement pouvant provenir du fonds fiduciaire ARC viendrait combler une partie du large écart de financement. Elles soulignent par ailleurs qu'un allègement de dette de la part du FMI pourrait inciter d'autres créanciers officiels et privés à en faire de même.

## ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

**29. Le Tchad est confronté à un triple choc qui entraîne des difficultés économiques et sociales majeures : la COVID-19, l'effondrement des cours internationaux du pétrole et la**

**dégradation de sa situation sécuritaire.** Ces chocs pourraient réduire à néant les progrès réalisés dans le cadre de l'accord actuel au titre de la FEC. L'activité économique a ralenti et des besoins de financement considérables se font jour, en raison de la baisse sensible des cours du pétrole. Le système de santé déjà faible serait mis à rude épreuve par une vaste propagation de la maladie.

**30. Les services du FMI saluent la réaction rapide des autorités dès le déclenchement de la pandémie.** Les mesures prises dès le début et par la suite ont permis d'endiguer et d'atténuer la propagation du virus jusqu'à présent. Le soutien immédiat des bailleurs de fonds y a également été pour beaucoup.

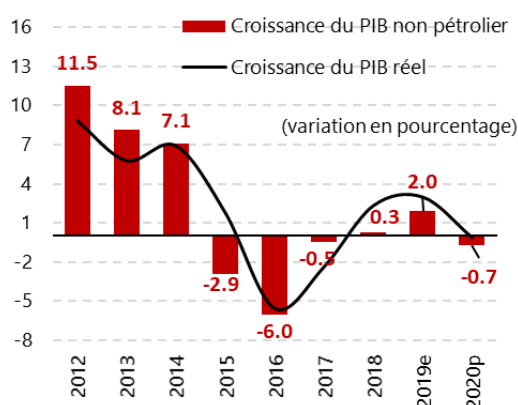
**31. Une aide supplémentaire considérable de la communauté internationale est indispensable pour permettre au Tchad de surmonter cette pandémie.** Pour faire face aux difficultés causées par la flambée de coronavirus, un pays fragile avec un système de santé précaire comme le Tchad aura besoin d'un appui de taille. En vue d'endiguer la pandémie et d'atténuer ses retombées sociales et économiques, le Tchad a besoin en urgence d'une aide financière et sanitaire accrue de la communauté internationale. La présence de déficits de financement élevés sans moyens d'y répondre témoigne de l'ampleur du soutien dont le Tchad aura besoin. En cas de détérioration de la situation, les autorités devraient probablement prendre d'autres mesures et solliciter un allègement de dette ou des financements supplémentaires de la part des partenaires au développement.

**32. Les services du FMI saluent la volonté persistante des autorités d'atteindre les objectifs globaux de l'accord au titre de la FEC.** Les services du FMI souscrivent à l'idée de laisser le déficit budgétaire se creuser temporairement pour accroître les dépenses de santé et faire face à l'effondrement des cours du pétrole. Ils se félicitent de la détermination des autorités à renouer avec la trajectoire des finances publiques à moyen terme et à mettre en œuvre les mesures d'ajustement nécessaires dès que la crise actuelle s'estompera. Tout en reconnaissant les difficultés actuelles, les services du FMI encouragent les autorités à poursuivre l'exécution de politiques saines, notamment en continuant de renforcer la gouvernance et la lutte contre la corruption.

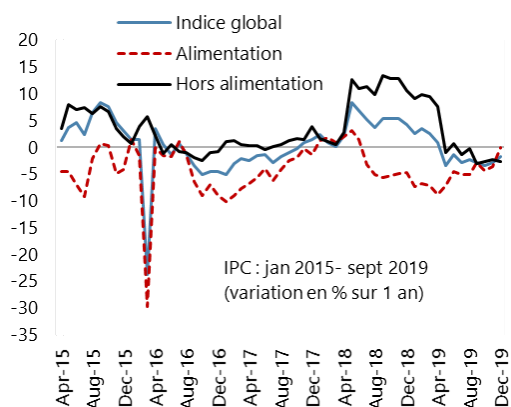
**33. À la lumière de ce qui précède, les services du FMI souscrivent à la demande formulée par les autorités d'un financement de 84,12 millions de DTS (60 % de la quote-part du Tchad) au titre de la facilité de crédit rapide, à condition que le conseil d'administration approuve la demande de prorogation de l'accord en vigueur et de rééchelonnement de l'accès aux ressources.** Le soutien des services du FMI s'explique par l'ampleur et l'urgence des besoins de financement de la balance des paiements et par le fait que les concours du FMI agissent comme catalyseur d'autres financements extérieurs. Même si les risques ont sensiblement augmenté, il ressort de l'évaluation des services du FMI que la dette demeure viable (sous réserve de la mobilisation de ressources concessionnelles adéquates pour combler l'écart de financement) et la capacité du Tchad à rembourser le FMI reste suffisante. Les services du FMI sont favorables à une prorogation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit du 29 juin 2020 ou 30 septembre 2020 et à un rééchelonnement de l'accès aux ressources, ce qui laisserait assez de temps pour achever la sixième et dernière revue de l'accord appuyé par la FEC, compte tenu de la précarité et de la volatilité de la situation actuelle.

### Graphique 1. Tchad : évolution économique récente, 2012-2020

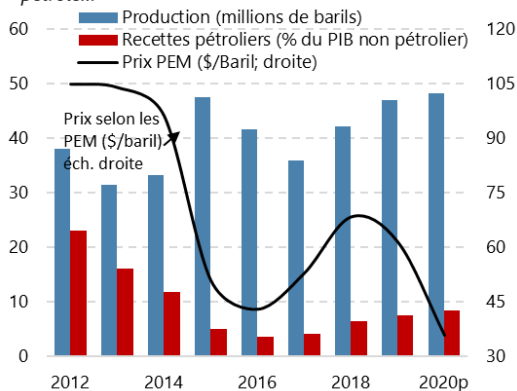
Avec la pandémie de COVID-19, la croissance du PIB non pétrolier devrait ralentir en 2020...



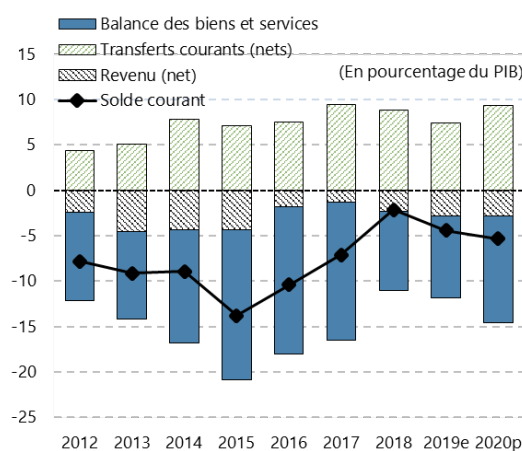
...après une inflation négative en 2019.



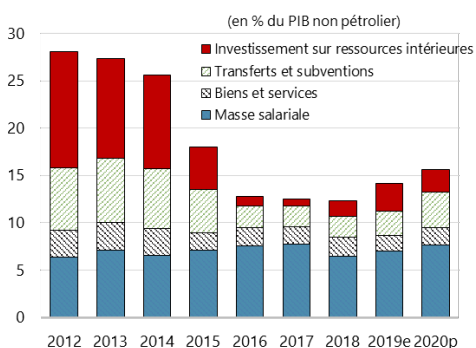
La production pétrolière devrait augmenter de 2,4 % en 2020, du fait de la chute des cours internationaux du pétrole...



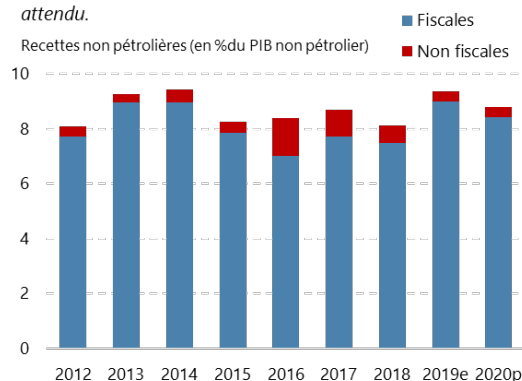
... par conséquent, le solde courant devrait se détériorer.



Les dépenses publiques devraient augmenter en 2020 pour financer la riposte à la pandémie...



... et les prévisions de recettes fiscales non pétrolières ont été révisées à la baisse en raison du ralentissement économique attendu.



Source : autorités tchadiennes ; calculs des services du FMI.

1/ Les recettes pétrolières sont nettes des coûts opérationnels liés à la participation de l'État dans les compagnies pétrolières, et des coûts de transport.

Tableau 1. Tchad : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017-24

	2017	2018	2019		2020		2021		2022		2023		2024
	Prél.	Prél.	5e rev.	Est.	5e rev.	Proj.	5e rev.	Proj.	5e rev.	Proj.	5e rev.	Proj.	Proj.
(variation annuelle en %, sauf indication contraire)													
<b>Économie réelle</b>													
PIB à prix constants	-2.4	2.3	3.0	3.0	3.9	-0.1	5.8	6.1	5.4	4.9	4.0	4.0	3.8
PIB pétrolier	-11.2	12.7	7.6	7.6	7.5	2.4	13.4	19.2	10.6	10.6	4.4	4.4	2.8
PIB hors pétrole	-0.5	0.3	2.0	2.0	3.0	-0.7	4.0	3.0	4.0	3.4	3.9	3.8	4.1
Déflateur du PIB	-0.8	2.3	1.9	1.5	2.8	-5.2	3.0	2.4	2.9	3.6	1.7	3.0	3.0
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	-0.9	4.0	1.0	-1.0	3.0	2.2	3.0	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
<b>Prix du pétrole</b>													
Brent (dollar/baril) <sup>1</sup>	54.4	71.1	64.4	64.0	60.5	36.9	58.0	39.5	57.3	42.7	57.4	45.1	47.1
Prix tchadien (dollar/baril) <sup>2</sup>	49.4	65.1	61.4	61.0	57.5	34.9	54.0	37.5	53.3	39.7	53.4	42.1	44.1
Production pétrolière pour l'exportation (millions de barils)	36.0	42.2	47.0	47.0	51.1	48.3	58.9	58.9	65.9	65.9	69.1	69.1	71.3
Taux de change FCFA/dollar (moyenne sur la période)	580.9	555.2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Monnaie et crédit</b>													
Avoirs extérieurs nets	0.5	11.3	11.9	7.2	11.2	1.5	11.1	1.3	5.2	1.9	9.8	5.6	6.3
Avoirs intérieurs nets	-4.8	-14.6	-0.9	19.1	1.2	-1.6	-1.8	4.7	2.3	3.6	-3.7	1.3	0.9
<i>Dont</i> : créances nettes sur l'administration centrale	-4.5	-6.9	6.8	10.6	-1.1	1.7	-3.4	-0.3	0.8	-3.0	-4.7	-5.9	-5.6
<i>Dont</i> : crédit au secteur privé	11.5	0.6	0.3	1.0	2.3	-1.7	1.6	5.1	1.5	6.6	1.1	7.2	6.5
Monnaie au sens large	-2.9	-2.0	11.0	24.4	12.4	1.4	9.3	6.0	7.5	5.5	6.1	6.9	7.2
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier/monnaie au sens large) <sup>3</sup>	5.4	5.7	5.1	4.7	4.8	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
<b>Secteur extérieur (quantifié en dollars)</b>													
Exportations de biens et de services, f. à b.	14.5	37.6	3.7	3.1	3.0	-30.2	8.2	23.0	10.0	15.2	6.0	9.5	8.2
Importations de biens et de services, f. à b.	5.4	10.3	6.3	4.5	4.1	-2.1	7.2	7.8	10.1	6.7	4.1	7.9	5.9
Volume des exportations	-12.2	11.1	9.9	9.6	8.5	11.4	12.5	19.4	10.2	9.4	4.4	4.0	3.2
Volume des importations	5.2	8.3	4.9	3.5	3.8	-0.2	6.8	8.3	9.5	6.2	3.3	7.1	4.2
Balance des paiements globale (en % du PIB)	-1.4	2.7	1.0	0.2	1.1	-4.3	1.1	-5.2	-0.3	-4.3	0.3	-3.6	-3.2
Solde des transactions courantes, transferts officiels compris (% du PIB)	-7.1	-1.4	-6.2	-4.9	-6.2	-13.2	-6.6	-10.4	-7.1	-7.8	-6.3	-7.9	-7.3
Termes de l'échange	30.3	21.5	-6.9	-6.8	-5.4	-36.2	-4.2	3.4	-0.7	4.7	0.7	4.5	3.2
Dettes extérieures (% du PIB) <sup>4</sup>	25.1	25.1	25.1	24.4	23.2	27.0	20.5	24.2	18.2	21.5	16.3	19.1	17.1
VAN de la dette extérieure (% exportations de biens et de services)	94.1	64.2	61.2	60.6	59.1	90.3	53.5	72.0	46.8	60.2	42.0	52.1	45.4
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)													
<b>Finances publiques</b>													
Recettes et dons	17.1	18.3	18.9	17.3	22.5	19.5	22.5	17.9	22.5	19.3	23.3	20.7	19.6
<i>Dont</i> : recettes pétrolières	4.1	6.7	7.0	6.4	9.7	6.4	9.7	5.2	9.6	6.3	9.9	7.4	5.8
<i>Dont</i> : recettes non pétrolières	8.7	8.1	8.8	9.4	9.4	8.8	9.8	9.2	10.0	9.5	10.4	9.8	10.4
Dépenses	18.0	16.5	18.9	18.0	19.5	21.0	20.0	21.3	19.4	20.5	18.9	20.0	19.8
Courantes	13.7	12.0	12.7	12.5	13.1	14.4	13.3	14.4	12.7	13.6	12.1	13.0	12.6
Équipement	4.4	4.5	6.3	5.6	6.4	6.6	6.7	7.0	6.7	6.9	6.8	7.0	7.1
Solde primaire hors pétrole (base engagements, hors dons) <sup>5</sup>	-3.8	-4.2	-4.9	-4.8	-4.9	-6.8	-5.0	-6.6	-4.3	-5.5	-3.3	-4.6	-3.9
Solde budgétaire global (dons compris, base engagements)	-0.9	1.9	-0.1	-0.8	3.0	-1.5	2.5	-3.4	3.0	-1.2	4.3	0.7	-0.1
Solde budgétaire de référence de la CEMAC (% du PIB) <sup>6</sup>	0.5	-0.8	-2.1	-2.1	-1.1	-2.6	-0.3	-2.6	0.9	-1.9	2.0	-1.6	-4.6
Dettes totales (% du PIB) <sup>4</sup>	49.8	48.4	44.4	44.2	39.7	47.7	35.1	47.1	30.9	45.5	27.6	44.5	43.6
<i>Dont</i> : dette intérieure	24.7	23.2	19.3	19.7	16.6	20.7	14.5	23.0	12.8	24.0	11.3	25.3	26.5
<b>Pour mémoire :</b>													
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	5,855	6,127	6,443	6,406	6,880	6,062	7,502	6,584	8,131	7,154	8,602	7,659	8,192
<i>Dont</i> : PIB non pétrolier	4,830	4,961	5,166	5,130	5,466	5,206	5,850	5,517	6,249	5,869	6,675	6,276	6,728
PIB nominal (en milliards de dollars)	10.1	11.0	11.0	10.9	11.8	10.3	12.9	11.3	14.1	12.3	15.0	13.2	14.2

Source : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> PEM, projections des cours du Brent brut<sup>2</sup> Le prix du pétrole tchadien est le prix du Brent, moins une décote pour la qualité.<sup>3</sup> Variation en pourcentage du stock de la monnaie au sens large en début de période.<sup>4</sup> Administration centrale, y compris dette garantie par l'État.<sup>5</sup> Total des recettes, dons et recettes pétrolières exclus, moins total dépenses à l'exclusion des paiements nets d'intérêts et des investissements financés sur ressources extérieures.<sup>6</sup> Le solde budgétaire de référence de la CEMAC est calculé comme le solde budgétaire global moins l'épargne issue des recettes pétrolières, qui est la somme de 20 % des recettes pétrolières de l'exercice en cours et de 80 % des recettes pétrolières excédant la moyenne des recettes pétrolières des trois exercices précédents.

**Tableau 2. Tchad : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017-21**  
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019		2020		2021	
	Prél.	Prél.	5 <sup>e</sup> rév.	Est.	5 <sup>e</sup> rev.	Proj.	5 <sup>e</sup> rev.	Proj.
Total des recettes et dons	826	910	975	885	1,230	1,015	1,316	988
Recettes	620	737	816	806	1,045	789	1,143	795
Pétrole <sup>1</sup>	200	335	359	326	531	331	569	286
Hors pétrole	420	403	457	480	515	458	574	508
Impôts	373	372	421	461	477	438	534	486
Non-fiscales	47	31	35	19	37	20	40	22
Dons	206	173	159	79	185	226	172	193
Appui budgétaire	102	119	46	7	64	105	38	58
Dons-projet	103	53	113	72	121	121	135	135
Dépenses	871	818	978	924	1,065	1,095	1,170	1,177
Courantes	659	595	655	639	715	751	776	793
Traitements et salaires	376	319	357	360	368	399	373	417
Fonction publique	291	238	247	248	256	286	259	301
Militaires	86	82	110	111	112	113	115	116
Biens et services	88	100	102	83	106	97	138	111
Transferts et subventions <sup>2</sup>	103	109	131	133	179	191	204	204
Intérêts	92	67	65	64	62	64	61	61
Intérieures	34	29	23	21	25	27	26	24
Extérieures	58	38	42	43	37	37	35	37
<i>Dont : prêt Glencore (après restructuration)</i>	51	30	30	31	26	27	24	26
Investissement	212	223	323	285	350	344	394	384
Financées sur ressources intérieures	36	84	118	153	130	124	149	139
Financées sur ressources extérieures	176	138	205	132	220	220	245	245
Solde global (dons compris, base engagements)	-46	92	-3	-39	165	-80	146	-189
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base eng.)	-183	-211	-251	-249	-268	-353	-290	-363
Décalage par rapport à l'année précédente <sup>5</sup>	-80	-12	-49	-49	-80	-90	-79	-79
Décalage en fin de période <sup>5</sup>	12	49	80	90	79	79	91	91
Var. des arriérés <sup>6</sup>	6	-35	-60	-64	-45	-45	-40	-40
Règlement d'autres arriérés <sup>7</sup>	-13	-54	0	0	-10	-10	-40	0
Solde global (dons compris, base caisse)	-121	40	-32	-62	110	-146	77	-217
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base caisse)	-259	-262	-281	-272	-324	-419	-358	-391
Financement	122	-40	32	62	-110	-24	-78	-97
Financement intérieur	45	-73	22	35	-78	-85	-38	-65
Financement bancaire	9	-81	123	179	19	19	-39	-29
Banque centrale (BEAC)	-11	-74	123	179	19	19	-39	-29
Dépôts	-24	-129	49	105	-2	-3	-32	-22
Avances (nettes)	-14	0	0	0	0	0	0	0
FMI	27	55	74	74	21	21	-7	-7
Banques commerciales (dépôts)	20	-6	0	0	0	0	0	0
Autres financements (net), dont :	-37	-2	-101	-143	-97	-104	1	-36
<i>Amortissement</i>	-71	-169	-109	-74	-142	-144	-70	-28
<i>prêts banques commerciales</i>	11	59	0	0	-9	-9	10	10
<i>Prêts non bancaires (bruts)<sup>8</sup></i>	2	0	32	0	35	35	39	39
<i>Bons du Trésor (nets)</i>	-6	108	-25	-70	-64	17	-13	-45
<i>Obligations du Trésor (brutes)</i>	27	0	0	0	97	0	47	0
<i>Recapitalisation bancaire</i>	0	0	0	0	-3	-3	-2	-2
<i>Fonds de stabilisation</i>	0	0	0	0	-10	0	-10	-10
Privatisations et autres recettes exceptionnelles	73	9	0	0	0	0	0	0
Financement extérieur	77	33	11	27	-32	-7	-39	-33
Prêts (nets)	30	10	-17	-1	-58	-34	-66	-59
Décaissements	159	111	73	72	73	70	72	72
Budgétaires	88	26	13	13	9	6	0	0
Prêts-projet	71	85	60	59	64	64	72	72
Amortissement	-128	-101	-90	-73	-131	-104	-137	-131
<i>Dont : prêt Glencore (après restructuration)</i>	-59	-40	-27	-24	-62	-35	-62	-55
Allègement/rééchelonnement de la dette (PPTE)	30	27	28	28	26	26	26	26
Arriérés extérieurs <sup>9</sup>	17	-3	0	0	0	0	0	0
FCR prévue	...	...	...	...	...	68	...	0
Écart de financement	-1	0	0	0	0	170	0	315
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB hors pétrole	4,830	4,961	5,166	5,130	5,466	5,206	5,850	5,517
Dépenses sociales de lutte contre la pauvreté	202	182	241	241	...	...	...	...
Dépôts bancaires (notamment à la BEAC)	119	254	205	149	207	152	239	174
(en mois de dépenses financées sur ressources intérieures)	2.0	4.5	3.2	2.3	2.9	2.1	3.1	2.2
Avances de la BEAC <sup>10</sup>	480	480	480	480	480	480	480	480

Source : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Nettes des demandes de fonds et des coûts de transport liés aux participations de la Société des hydrocarbures du Tchad dans des compagnies privées.

<sup>2</sup> Cela comprend les subventions à la société d'électricité à partir de 2020.

<sup>3</sup> Cela comprend les projets financés par la BDEAC, mais les prêts correspondants (en FCFA) sont comptabilisés comme financement intérieur.

<sup>4</sup> Total des recettes, moins dons et recettes pétrolières, moins paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures.

<sup>5</sup> Différence entre les dépenses engagées ou comptant et les erreurs et omissions.

<sup>6</sup> Arriérés reconnus, tels qu'enregistrés dans le tableau des restes à payer du Trésor.

<sup>7</sup> Les autres arriérés comprennent les arriérés non reconnus, dont le total sera précisé après l'audit des arriérés et l'apurement en 2018 des 54 milliards de FCFA d'arriérés de la défunte Coton Tchad envers des banques nationales.

<sup>8</sup> Prêts bilatéraux ou multilatéraux en FCFA (ex. : BDEAC, prêt du Cameroun en 2016).

<sup>9</sup> Les 27 milliards en 2016 comprennent les arriérés envers la Chine, apurés en vertu d'un accord conclu en avril 2017.

<sup>10</sup> Toute la dette envers la BEAC a été consolidée et rééchelonnée en septembre 2017, sous forme de titres à long terme.

**Tableau 3. Tchad : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017-21**  
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2017		2018		2019		2020		2021	
	Prél.	Prél.	5 <sup>e</sup> rev.	Est.	5 <sup>e</sup> rev.	Proj.	5 <sup>e</sup> rev.	Proj.		
Total des recettes et dons	17.1	18.3	18.9	17.3	22.5	19.5	22.5	17.9		
Recettes	12.8	14.9	15.8	15.7	19.1	15.2	19.5	14.4		
Pétrole <sup>1</sup>	4.1	6.7	7.0	6.4	9.7	6.4	9.7	5.2		
Hors pétrole	8.7	8.1	8.8	9.4	9.4	8.8	9.8	9.2		
Impôts	7.7	7.5	8.2	9.0	8.7	8.4	9.1	8.8		
Non-fiscales	1.0	0.6	0.7	0.4	0.7	0.4	0.7	0.4		
Dons	4.3	3.5	3.1	1.5	3.4	4.3	2.9	3.5		
Appui budgétaire	2.1	2.4	0.9	0.1	1.2	2.0	0.6	1.1		
Dons-projet	2.1	1.1	2.2	1.4	2.2	2.3	2.3	2.4		
Dépenses	18.0	16.5	18.9	18.0	19.5	21.0	20.0	21.3		
Courantes	13.7	12.0	12.7	12.5	13.1	14.4	13.3	14.4		
Traitements et salaires	7.8	6.4	6.9	7.0	6.7	7.7	6.4	7.6		
Fonction publique	6.0	4.8	4.8	4.8	4.7	5.5	4.4	5.5		
Militaires	1.8	1.6	2.1	2.2	2.0	2.2	2.0	2.1		
Biens et services	1.8	2.0	2.0	1.6	1.9	1.9	2.4	2.0		
Transferts et subventions <sup>2</sup>	2.1	2.2	2.5	2.6	3.3	3.7	3.5	3.7		
Intérêts	1.9	1.3	1.3	1.2	1.1	1.2	1.0	1.1		
Intérieures	0.7	0.6	0.4	0.4	0.5	0.5	0.4	0.4		
Extérieures	1.2	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.6	0.7		
<i>Pour mémoire : prêt Glencore (après restructuration)</i>	<i>1.1</i>	<i>0.6</i>	<i>0.6</i>	<i>0.6</i>	<i>0.5</i>	<i>0.5</i>	<i>0.4</i>	<i>0.5</i>		
Investissement	4.4	4.5	6.3	5.6	6.4	6.6	6.7	7.0		
Financées sur ressources intérieures	0.7	1.7	2.3	3.0	2.4	2.4	2.5	2.5		
Financées sur ressources extérieures	3.6	2.8	4.0	2.6	4.0	4.2	4.2	4.4		
Solde global (dons compris, base engagements)	-0.9	1.9	-0.1	-0.8	3.0	-1.5	2.5	-3.4		
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base eng.)	-3.8	-4.2	-4.9	-4.8	-4.9	-6.8	-5.0	-6.6		
Décalage par rapport à l'année précédente <sup>3</sup>	-1.6	-0.2	-1.0	-1.0	-1.5	-1.7	-1.4	-1.4		
Décalage en fin de période <sup>4</sup>	0.2	1.0	1.5	1.8	1.5	1.5	1.6	1.6		
Var. des arriérés <sup>5</sup>	0.1	-0.7	-1.2	-1.2	-0.8	-0.9	-0.7	-0.7		
Règlement d'autres arriérés <sup>7</sup>	-0.3	-1.1	0.0	0.0	-0.2	-0.2	-0.7	0.0		
Solde global (dons compris, base caisse)	-2.5	0.8	-0.6	-1.2	2.0	-2.8	1.3	-3.9		
Solde primaire hors pétrole (dons exclus, base caisse)	-5.4	-5.3	-5.4	-5.3	-5.9	-8.1	-6.1	-7.1		
Financement	2.5	-0.8	0.6	1.2	-2.0	-0.5	-1.3	-1.8		
Financement intérieur	0.9	-1.5	0.4	0.7	-1.4	-1.6	-0.7	-1.2		
Financement bancaire	0.2	-1.6	2.4	3.5	0.3	0.4	-0.7	-0.5		
Banque centrale (BEAC)	-0.2	-1.5	2.4	3.5	0.3	0.4	-0.7	-0.5		
Dépôts	-0.5	-2.6	1.0	2.0	0.0	0.0	-0.6	-0.4		
Avances (nettes)	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
FMI	0.6	1.1	1.4	1.4	0.4	0.4	-0.1	-0.1		
Banques commerciales (dépôts)	0.4	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autre financement (net)	-0.8	0.0	-2.0	-2.8	-1.8	-2.0	0.0	-0.6		
Privatisations et autres recettes exceptionnelles	1.5	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Financement extérieur	1.6	0.7	0.2	0.5	-0.6	-0.1	-0.7	-0.6		
Prêts (nets)	0.6	0.2	-0.3	0.0	-1.1	-0.6	-1.1	-1.1		
Décaissements	3.3	2.2	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2	1.3		
Amortissement	-2.7	-2.0	-1.7	-1.4	-2.4	-2.0	-2.3	-2.4		
<i>Pour mémoire : prêt Glencore (après restructuration)</i>	<i>-1.2</i>	<i>-0.8</i>	<i>-0.5</i>	<i>-0.5</i>	<i>-1.1</i>	<i>-0.7</i>	<i>-1.1</i>	<i>-1.0</i>		
Allègement/rééchelonnement de la dette (PPTE)	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5		
Arriérés extérieurs <sup>8</sup>	0.3	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
FCR prévue	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0		
Écart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3	0.0	5.7		
<i>Pour mémoire :</i>										
PIB hors pétrole	4,830	4,961	5,166	5,130	5,466	5,206	5,850	5,517		
Dépenses sociales de lutte contre la pauvreté	4.2	3.7	4.7	4.7	...	...	...	...		
Dépôts bancaires (notamment à la BEAC)	2.5	5.1	4.0	2.9	3.8	2.9	4.1	3.2		
(en mois de dépenses financées sur ressources intérieures)	2.0	4.5	3.2	2.3	2.9	2.1	3.1	2.2		
Avances de la BEAC <sup>9</sup>	9.9	9.7	9.3	9.4	8.8	9.2	8.2	8.7		

Source : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Nettes des demandes de fonds et des coûts de transport liés aux participations de la Société des hydrocarbures du Tchad dans des compagnies privées.

<sup>2</sup> Cela comprend les subventions à la société d'électricité à partir de 2020.

<sup>3</sup> Cela comprend les projets financés par la BDEAC, mais les prêts correspondants (en FCFA) sont comptabilisés comme financement intérieur.

<sup>4</sup> Total des recettes, moins dons et recettes pétrolières, moins paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures.

<sup>5</sup> Différence entre les dépenses engagées et les dépenses comptant.

<sup>6</sup> Arriérés reconnus, tels qu'enregistrés dans le tableau des restes à payer du Trésor.

<sup>7</sup> Les autres arriérés comprennent les arriérés non reconnus, dont le total sera précisé après l'audit des arriérés et l'apurement en 2018 des 54 milliards de FCFA d'arriérés de la défunte Coton Tchad envers des banques nationales.

<sup>8</sup> Les 27 milliards en 2016 comprennent les arriérés envers la Chine, apurés en vertu d'un accord conclu en avril 2017.

<sup>9</sup> Toute la dette envers la BEAC a été consolidée et rééchelonnée en septembre 2017, sous forme de titres à long terme.

Tableau 4. Tchad : balance des paiements, 2017-21

	2017	2018	2019		2020		2021	
	Prél.	Prél.	5 <sup>e</sup> rev.	Est.	5 <sup>e</sup> rev.	Proj.	5 <sup>e</sup> rev.	Proj.
Solde courant, hors dons budgétaires	-472	-205	-448	-319	-428	-800	-492	-682
Balance commerciale	150	658	551	676	533	25	620	246
Exportations, f.à.b.	1,405	1,891	2,101	2,057	2,168	1,384	2,327	1,714
<i>Dont</i> : pétrole	1,048	1,523	1,686	1,681	1,720	992	1,844	1,285
Importations, f.à.b.	-1,256	-1,232	-1,550	-1,381	-1,635	-1,359	-1,707	-1,468
Services (net)	-1,037	-1,190	-1,286	-1,294	-1,327	-1,259	-1,439	-1,330
Revenu (net)	-78	-98	-182	-170	-193	-171	-227	-179
Transferts (nets)	493	424	469	469	559	606	554	581
Officiels (nets)	149	108	112	111	163	200	141	157
Privés (nets)	344	317	358	358	396	406	412	424
Compte financier et de capital	231	225	455	312	506	542	577	338
Transferts de capitaux	100	49	109	69	117	117	131	131
Investissement direct étranger	211	184	397	277	453	278	495	305
Autres investissements à moyen terme et long terme	-71	-30	-46	-35	-67	101	-64	-59
Secteur public (hors prêts d'appui budgétaire)	-58	-16	-30	-14	-58	-34	-66	-59
Secteur privé	-13	-14	-16	-21	-9	135	2	0
Capital à court terme	-9	22	-5	1	3	45	14	-39
Erreurs et omissions	13	-43	0	0	0	0	0	0
Solde global	-228	-23	7	-7	78	-258	85	-344
Financement	-64	-210	-167	-115	-124	-28	-110	2
Variation des réserves officielles (baisse + )	-64	-210	-167	-115	-124	-28	-110	2
Financement exceptionnel	119	32	28	28	26	26	26	26
Allègement de la dette (PPTE)	30	27	28	28	26	26	26	26
Financement exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes exceptionnelles	73	9	0	0	0	0	0	0
Accumulation d'arriérés extérieurs	17	-3	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	-172	-201	-132	-93	-20	-260	1	-316
<i>Écart de financement (en % du PIB)</i>	-2.9	-3.3	-2.1	-1.5	-0.3	-4.3	0.0	-4.8
Financement attendu (hors FMI, y compris prêts budgétaires et dons attendus)	145	146	59	20	0	0	0	0
Financement du FMI, <i>dont</i> :	-27	-55	-73	-74	-20	-260	1	-316
FEC du FMI	27	55	74	74	21	21	...	...
RCF du FMI (prévue)	...	...	...	...	...	68	...	...
Écart résiduel	0	0	1	0	1	-170	...	...
<i>Pour mémoire :</i>								
Solde courant (y compris dons budgétaires attendus ; en % du PIB)	-7.1	-1.4	-6.2	-4.9	-6.2	-13.2	-6.6	-10.4
Balance des paiements globale (y compris appui budgétaire attendu ; en % du PIB)	-1.4	2.0	1.0	0.2	1.1	-4.3	1.1	-5.2
Exportations (% du PIB)	24.0	30.9	32.6	32.1	31.5	22.8	31.0	26.0
<i>Dont</i> : pétrole	17.9	24.9	26.2	26.2	25.0	16.4	24.6	19.5
Importations (% du PIB)	-21.4	-20.1	-24.1	-21.6	-23.8	-22.4	-22.7	-22.3
IDE (pourcentage du PIB)	3.6	3.0	6.2	4.3	6.6	4.6	6.6	4.6
Réserves brutes imputées (milliards de dollars)	-0.2	0.2	0.4	0.4	0.7	0.4	0.9	0.4

Source : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.



**Tableau 5. Tchad : situation monétaire, 2017-21**  
(en milliards de FCFA)

	2017		2018		2019		2020				2021
	Prél.		Prél.		Est.		T1	T2	T3	T4	Proj.
	Prél.		Prél.		Est.		Proj.				Proj.
Avoirs extérieurs nets	-299.4	-198.1	-135.3	-110.3	-90.3	-186.4	-172.2				
Banque centrale	-257.0	-133.6	-85.3	-65.3	-60.3	-146.4	-142.2				
Avoirs extérieurs <sup>1</sup>	12.5	92.8	184.7	204.7	219.7	143.6	142.8				
Engagements extérieurs	-269.6	-226.8	-270.0	-270.0	-280.0	-290.0	-285.0				
dont : Financement du FMI <sup>1</sup>	-97.3	-183.2	-232.0	-232.0	-300.0	-321.1	-314.6				
Banques commerciales	-42.3	-64.5	-50.0	-50.0	-50.0	-40.0	-30.0				
Avoirs intérieurs nets	1207.1	1076.0	1243.3	1175.4	1174.2	1294.0	1346.1				
Crédit intérieur	1466.1	1180.3	1391.2	1425.4	1424.2	1544.0	1596.1				
Créances (nettes) sur l'État <sup>1</sup>	810.9	749.4	842.6	851.6	914.6	929.2	925.4				
Trésor (net)	757.2	727.1	812.6	821.6	884.6	899.2	885.4				
Secteur bancaire	757.2	727.1	812.6	821.6	884.6	900.8	899.2				
Banque centrale	584.5	542.2	695.8	704.9	767.9	784.1	753.6				
Créances sur les administrations publiques	609.5	696.2	744.9	744.9	812.9	834.1	827.5				
dont : Avances <sup>2</sup>	479.9	479.9	479.9	479.9	479.9	479.9	479.9				
dont : Financement du FMI <sup>1</sup>	97.3	183.2	232.0	232.0	300.0	321.1	314.6				
Passifs envers les administrations publiques	-25.0	-154.0	-49.1	-40.0	-45.0	-51.6	-73.9				
Banques commerciales	172.7	184.9	116.7	116.7	116.7	116.7	131.7				
Créances sur les administrations publiques	263.7	298.2	230.0	230.0	230.0	230.0	245.0				
Passifs envers les administrations publiques	-91.0	-113.3	-113.3	-113.3	-113.3	-113.3	-113.3				
Autres, hors Trésor	53.7	22.2	30.0	30.0	30.0	30.0	40.0				
Crédit à l'économie	619.3	624.6	633.4	573.8	509.6	493.7	670.8				
Autres postes (net)	-292.8	-171.9	-130.7	-250.0	-250.0	-250.0	-250.0				
Monnaie et quasi-monnaie	895.8	877.9	1092.1	1060.2	1064.0	1107.6	1173.9				
Circulation fiduciaire hors banques	406.5	415.2	516.5	482.4	476.5	523.8	555.2				
Dépôts à vue	404.0	396.4	493.1	460.6	473.5	500.1	530.1				
Dépôts à terme et d'épargne	97.2	100.9	125.5	117.2	113.9	127.3	134.9				
<i>Pour mémoire :</i>											
Monnaie au sens large (variation annuelle en pourcent)	-2.9	-2.0	24.4			1.4	6.0				
Crédit à l'économie (variation annuelle en pourcentage)	-2.3	0.9	1.4			-2.9	9.1				
Crédit à l'économie (% du PIB)	10.6	10.2	9.9			10.1	10.2				
Crédit à l'économie (% du PIB non pétrolier)	12.8	12.6	12.3			11.8	12.2				
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier)	5.4	5.7	4.7			4.7	4.7				
Vitesse de circulation (total du PIB)	6.5	7.0	5.9			5.5	5.6				

Source : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Les données de 2018 ne comprennent pas le décaissement du FMI en décembre 2018, qui apparaît plutôt dans le compte du Trésor en février 2019.

<sup>2</sup> Comprendent les avances statutaires et exceptionnelles.

**Tableau 6. Tchad : indicateurs de solidité financière, 2011-19**  
(En pourcentage)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Adéquation des fonds propres <sup>1</sup>									
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques <sup>2,3</sup>	20.0	18.1	22.0	13.4	14.7	13.2	18.0	16.8	6.7
Qualité des actifs									
Crédits bruts en arriérés/prêts bancaires bruts	7.6	7.4	9.8	11.7	17.0	20.9	25.8	28.6	22.9
Provisions/crédits en arriérés	89.0	64.5	65.3	68.3	58.9	56.4	53.5	56.5	64.6
Crédits nets en arriérés/prêts bancaires bruts	0.8	2.6	3.4	3.7	7.0	9.1	12.0	12.4	8.1
Rentabilité									
Rendement des actifs <sup>4</sup>	2.6	2.2	2.8	2.1	1.6	1.4	0.6	1.6	...
Rendement des fonds propres	19.2	15.5	21.1	19.4	15.2	14.6	5.3	14.0	...
Liquidité									
Actifs liquides/total des actifs	29.9	31.8	28.6	30.8	26.0	23.1	27.5	20.2	26.8
Actifs liquides/passifs à court terme	149.3	146.6	139.3	152.9	142.1	155.0	188.9	117.9	124.9

Source : indicateurs de solidité financière du FMI ; COBAC.

1/ À partir de 2019, les actifs se fondent sur la nouvelle définition des fonds propres réglementaires selon Bâle II.

2/ Les bénéfices de l'exercice en cours sont exclus de la définition des exigences de fonds propres, conformément aux lignes directrices de l'accord de Bâle II. Les provisions générales sont incluses dans les fonds propres complémentaires (« tier 2 ») à concurrence au maximum d'un montant égal à 1,25 % des actifs pondérés des risques. Les fonds propres obligatoires sont la somme des fonds les autres actifs.

4/ Ratio bénéfiques après impôts/moyenne des avoirs totaux en début et fin de période.

Tableau 7. Tchad : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020-34

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
<b>Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants</b> (en millions de DTS)															
Principal	2.0	8.1	17.0	29.7	47.7	54.3	48.1	39.3	28.7	11.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Commissions et intérêts	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Obligations envers le FMI sur la base des Crédit prospectif</b> (millions de DTS)															
Principal	2.0	8.1	17.0	29.7	47.7	62.7	70.6	61.7	51.2	33.7	14.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Commissions et intérêts	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Total des obligations sur base crédit existant/prospectif</b>															
Millions de DTS	2.1	8.2	17.0	29.7	47.7	62.7	70.6	61.7	51.2	33.7	14.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Milliards de FCFA	1.7	6.6	13.8	24.0	38.6	50.7	57.1	49.9	41.4	27.3	11.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage des exportations de biens et serv	0.1	0.3	0.6	1.0	1.5	1.9	1.9	1.6	1.2	0.8	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage du service de la dette <sup>1</sup>	1.5	4.7	8.3	12.8	20.5	26.4	27.9	23.7	28.5	24.9	15.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage du PIB	0.0	0.1	0.2	0.3	0.5	0.6	0.6	0.5	0.4	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage des recettes fiscales	0.4	1.4	2.6	4.1	5.9	6.9	7.0	5.5	4.2	2.5	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage de la quote-part	1.5	5.8	12.2	21.2	34.1	44.7	50.4	44.0	36.5	24.0	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Encours des crédits du FMI sur la base des tirages existants et prospectifs</b>															
Millions de DTS	396.3	388.2	371.2	341.5	293.8	231.1	160.5	98.8	47.7	14.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Milliards de FCFA	322.1	313.8	299.6	275.7	237.3	187.0	129.9	80.0	38.6	11.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage des exportations de biens et serv	20.7	16.6	13.8	11.6	9.3	6.8	4.3	2.5	1.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage du service de la dette <sup>1</sup>	281.5	222.7	181.2	147.1	125.9	97.2	63.4	37.9	26.5	10.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage du PIB	5.3	4.8	4.2	3.6	2.9	2.1	1.4	0.8	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage des recettes fiscales	73.5	64.5	56.0	46.7	36.3	25.6	16.0	8.8	3.9	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage de la quote-part	282.7	276.9	264.7	243.6	209.5	164.8	114.5	70.5	34.0	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Utilisation nette des crédits du FMI</b> (millions de															
Décaissements	110.2	-8.1	-17.0	-29.7	-47.7	-62.7	-70.6	-61.7	-51.2	-33.7	-14.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	112.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	2.0	8.1	17.0	29.7	47.7	62.7	70.6	61.7	51.2	33.7	14.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>															
Exportations de biens et services (milliards de FC	1,557	1,896	2,173	2,375	2,564	2,735	3,046	3,161	3,330	3,509	3,600	3,595	3,598	3,572	3,575
Service de la dette extérieure (milliards de FCFA)	114	141	165	187	189	192	205	211	145	109	73	75	82	90	103
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,062	6,584	7,154	7,659	8,192	8,764	9,389	10,033	10,720	11,454	12,132	12,842	13,618	14,411	15,257
Recettes fiscales (milliards de FCFA)	438	486	535	591	653	731	814	905	995	1,093	1,200	1,307	1,422	1,548	1,685
Quote-part (millions de DTS)	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2	140.2

Source : estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Le total du service de la dette inclut les rachats et les remboursements au FMI.

**Tableau 8a. Tchad : calendrier initial des décaissements dans le cadre du nouvel accord au titre de la FEC, 2017-2020**

Montant (% de la quote-part)	Montant (Millions de DTS)	Date de mise à disposition	Conditions de décaissement
25.0	35.05	30 juin 2017	Approbation de l'accord au titre de la FEC par le conseil d'administration.
25.0	35.05	15 août 2017	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2017 et achèvement de la première revue du programme
25.0	35.05	15 avril 2018	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2017 et achèvement de la deuxième revue du programme
25.0	35.05	15 octobre 2018	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2018 et achèvement de la troisième revue du programme
20.0	28.04	15 avril 2019	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2018 et achèvement de la quatrième revue du programme
20.0	28.04	15 octobre 2019	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2019 et achèvement de la cinquième revue du programme
20.0	28.04	15 avril 2020	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2019 et achèvement de la sixième revue du programme
<b>Total</b>	<b>160.0</b>	<b>224.32</b>	

Source : Estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 8b. Tchad : calendrier de décaissements proposé dans le cadre du nouvel accord au titre de la FEC, 2017-2020**

Montant (% de la quote-part)	Montant (Millions de DTS)	Date de mise à disposition	Conditions de décaissement
25.0	35.05	30 juin 2017	Approbation de l'accord au titre de la FEC par le conseil d'administration.
25.0	35.05	15 août 2017	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2017 et achèvement de la première revue du programme
25.0	35.05	15 avril 2018	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2017 et achèvement de la deuxième revue du programme
25.0	35.05	15 octobre 2018	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2018 et achèvement de la troisième revue du programme
20.0	28.04	15 avril 2019	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2018 et achèvement de la quatrième revue du programme
20.0	28.04	15 octobre 2019	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2019 et achèvement de la cinquième revue du programme
20.0	28.04	15 juillet 2020 <sup>1</sup>	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2019 et achèvement de la sixième revue du programme
<b>Total</b>	<b>160.0</b>	<b>224.32</b>	

Source : Estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> la sixième revue sera rephasée

## Appendice I. Lettre d'intention

N'Djamena, le 9 avril 2020

Madame Kristalina Georgieva  
Directrice générale  
Fonds monétaire international  
Washington, DC,  
Etats-Unis

Madame la Directrice générale,

Les Autorités tchadiennes sont reconnaissantes au FMI pour son soutien continu au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 30 juin 2017, à l'appui de notre programme de réformes économiques et financières. Le programme a contribué à rétablir la viabilité de la dette et à consolider progressivement la position extérieure. Malgré une situation socio-économique difficile et des défis humanitaires, climatiques et sécuritaires persistants, notre économie était sur une tendance de reprise. Nous restons attachés au programme et les résultats en vue de la sixième et dernière revue de l'accord FEC ont été satisfaisants.

Malheureusement, l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19 menace d'anéantir les progrès réalisés dans le cadre de l'accord FEC. La baisse de la demande mondiale entraînera une baisse des envois de fonds et une diminution des prix du pétrole et des exportations non pétrolières, détériorant les positions budgétaire et extérieure. Les efforts visant à contenir la propagation de la pandémie engendreront également des dépenses supplémentaires dans le secteur de la santé. Le bouleversement des flux commerciaux internationaux a perturbé les activités industrielles et agricoles tributaires des importations et des exportations. Il peut également conduire à des pénuries de produits importés, ce qui pourrait faire grimper les prix des produits de première nécessité. Les mesures de confinement (de 19h à 6h) et les restrictions sur les voyages, les rassemblements et les transports en commun ci-dessous énumérées ont également perturbé des activités non pétrolières, notamment dans le transport, le tourisme et l'hôtellerie. Une baisse des importations et un ralentissement de l'activité économique entraîneront des manques à gagner sur les recettes fiscales et douanières.

Un ensemble de mesures d'atténuation des dommages subis sera annoncé par le Gouvernement. Il s'agit pour les petites et moyennes entreprises, de la réduction de la patente, de l'impôt général libérateur (IGL), ce qui aiderait les entreprises, les commerçants et les transporteurs. Des allègements fiscaux tels que la reconduction des pertes et le retard dans le paiement des impôts peuvent être examinés au cas par cas, ce qui pourrait aider quelques secteurs notamment le transport aérien, le tourisme et l'hôtellerie. Aussi le contrôle ponctuel en matière de fisc et toutes les vérifications générales de comptabilité pourront être suspendus dès le mois d'avril. Le paiement de 110 milliards

de FCFA des dettes dues aux fournisseurs de l'Etat sera effectué dans les meilleurs délais grâce à une mobilisation de l'épargne des banques tchadiennes, dans le cadre du plan d'apurement de la dette intérieure.

Des mesures ont également été prises en faveur des populations: il s'agit de la prise en charge, par l'Etat, de toutes les consommations d'eau facturées par la Société Tchadienne des Eaux ou par les comités de gestion (ou au niveau des bornes-fontaines) aux ménages pour une période de six mois ; de la prise en charge par l'Etat, des factures de la société Nationale d'Electricité pour les usages domestiques de la 1<sup>ère</sup> tranche sociale plafonnée à 150 KWh par mois pour les trois prochains mois; de la mise en paiement de tous les capital décès dus aux agents civils et militaires décédés, des indemnités et accessoires de salaires dus aux retraités et à la prise en charge des frais médicaux des agents civils et des forces de défense et de sécurité conformément au plan d'apurement de la dette intérieure adopté en Conseil des ministres ; d'accélérer la mise en place du Fonds pour l'Entrepreneuriat des jeunes en accord avec les banques tchadiennes pour un montant de 30 milliards de FCFA dont un tiers sera réservé aux jeunes femmes.

La pandémie s'ajoute à une situation sociale fragile et à un environnement sécuritaire de plus en plus difficile. En janvier 2020, un protocole d'accord a été signé avec les syndicats pour rétablir certains avantages aux travailleurs du secteur public, coupés à la suite de la crise de 2014, ce qui a permis d'éviter une grève généralisée. Les étudiants continuent de manifester, demandant le rétablissement des bourses et l'amélioration des conditions d'étude et de transport. Alors que l'état d'urgence a été levé dans trois provinces en janvier, de nouveaux affrontements avec des groupes armés ont eu lieu dans l'une de ces provinces. Les bases de Boko Haram dans les îles tchadiennes du Lac-Tchad ont été détruites et les forces de défense et de sécurité poursuivent le ratissage, tandis que la contribution du Tchad à la lutte contre le terrorisme au Sahel a été renforcée conformément aux recommandations du sommet de Pau de janvier. Nous continuons de compter en partie sur un soutien financier extérieur en vue des élections législatives prévues le 13 décembre 2020.

Le Gouvernement a pris des mesures préventives contre le COVID-19 avec l'appui technique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ces mesures sont entre autres :

- La fermeture de tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et universitaire sur toute l'étendue du territoire ;
- La fermeture de tous les lieux de culte (Mosquées, Églises, etc.) ;
- L'interdiction de circuler à tous les bus et mini bus de transport urbain et interurbain dans la ville de N'Djamena et dans d'autres provinces et la limitation de places assises dans les taxis à trois passagers plus le conducteur ;
- La fermeture des lieux de grillade, boutiques et magasins de vente d'articles non alimentaires tels que les bars, les restaurants, les lieux de vente de la bière locale, les Casinos et les cartes de jeux ;
- La fermeture des marchés hebdomadaires dans les villages ;
- L'instauration de règles d'hygiène dans tous les lieux publics ;
- L'interdiction formelle de regroupements de plus de 50 personnes sur l'étendue du territoire ;
- L'instauration du couvre-feu de 19h à 6h du matin dans quatre provinces (Logone Oriental, Logone Occidental, Mayo-kebbi Est et Ouest plus la ville de N'Djamena) depuis le 02 avril 2020 pour deux semaines renouvelables.

Alors que seulement dix cas d'infection ont été déclarés au Tchad, le virus se rapproche car de nombreux cas ont été signalés dans les pays voisins. Tous les voyageurs entrant sur le territoire via l'aéroport et les postes frontières sont contrôlés à leur arrivée et les cas suspects sont mis en quarantaine et testés. Une instruction a été publiée sur la mise en quarantaine obligatoire pour tous les visiteurs de cinq pays touchés par le virus, et les voyages officiels dans ces pays ont été suspendus. Tous les vols de passagers ont été suspendus à partir du 19 mars et les frontières avec la République centrafricaine et le Soudan ont été fermées. Les événements et réunions ont été annulés, les rassemblements de plus de 50 personnes ont été interdits, les transports en commun limités et tous les établissements scolaires et universitaires fermés. Un plan de contingence visant à contenir la propagation du virus a été adopté, une cellule de veille et de sécurité sanitaire a été créée et l'hôpital de Farcha a été désigné pour recevoir les cas infectés identifiés aux points d'entrée de N'Djamena. D'autres cas seront traités dans les hôpitaux provinciaux.

Le Plan national de contingence pour la préparation et la riposte contre la pandémie de Coronavirus COVID-19 vise à : i) renforcer la préparation et réagir rapidement afin d'endiguer sa propagation à travers le pays et iii) atténuer ses impacts sanitaires et socio-économiques. Le plan a été soutenu par la coopération allemande qui a fourni des kits de test et un laboratoire mobile et par l'OMS qui a fourni des réactifs pour des tests. Deux agents ont été formés à l'utilisation de l'équipement et la technique moléculaire du diagnostic du COVID-19. Le budget du plan de contingence est estimé à 15 milliards de FCFA (0,3% du PIB non pétrolier), dont 60% à financer par les bailleurs de fonds. Les perspectives d'un soutien financier supplémentaire d'autres partenaires au développement nous semblent indispensables pour couvrir le besoin de financement encore indicatif. La mise en œuvre du plan est un véritable défi compte tenu des frontières longues, d'un système de santé à renforcer, des ressources humaines limitées, et de la nécessité de mettre en place et d'équiper des sites d'isolement et de traitement dans un pays continental, en particulier dans les régions sans couverture médicale. Le budget provisionnel du plan peut donc être dépassé en fonction de l'évolution de la pandémie.

L'impact mondial de la pandémie de coronavirus engendrera d'importants besoins budgétaires et de balance des paiements. Le choc sur les prix du pétrole se matérialise malheureusement à un moment où le Gouvernement commençait à constituer des réserves dans le cadre de la loi portant mécanisme de lissage des prix et de la production pétrolière promulguée en novembre 2019. Le total des besoins de financement, y compris les dépenses supplémentaires dans le secteur de la santé, est estimé à ce jour à 238 milliards de FCFA (3,9% du PIB). En l'absence de financements extérieurs, les plans de dépenses dans le budget 2020 seraient réduits, avec des conséquences négatives sur les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté de notre plan de développement (PND, 2017-2021). Le Gouvernement prendra langue avec les bailleurs de fonds pour relever les défis du COVID-19 et les pressions budgétaires à moyen terme qui ont émergé en raison de l'effondrement du marché pétrolier et poursuivra le renforcement de la discipline budgétaire une fois que les effets du COVID-19 se seront atténués.

Le Gouvernement demande également au FMI une aide financière au titre de la facilité rapide de crédit (FRC), pour un montant de 84,12 millions de DTS, équivalant à 60 pour cent de la quote-part, en plus de l'annulation des échéances de notre dette vis-à-vis du FMI pour un montant de 10 millions de DTS, soit 7% de la quote-part.

Dans le même temps, en vue de permettre les discussions pour la 6ème revue du programme FEC qui devraient se dérouler à partir de la fin avril 2020 avec la présence physique des équipes du FMI à N'Djamena, nous demandons au Conseil d'administration, si les services du FMI le jugent nécessaire, d'étendre la fin du programme du 29 juin 2020 à fin septembre 2020. Cela permettra le décaissement du dernier tirage au titre de la 6ème revue (28.04 millions de DTS, soit 20% de la quote-part) qui devrait être disponible pour le 15 juillet 2020. Toutefois, si jamais les interdictions de voyages sont levées, la mission du FMI peut être anticipée et la date de la fin de la revue rapprochée en conséquence. Ces financements nous aideront à répondre aux besoins urgents de balance des paiements et de financement budgétaire. Nous sommes convaincus que l'aide d'urgence du FMI jouera un rôle de catalyseur pour la mobilisation des appuis nécessaires auprès d'autres partenaires au développement.

Nous restons attachés aux politiques énoncées dans le mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) de novembre 2019 et sommes convaincus qu'elles nous permettront d'atteindre les objectifs du programme. Nous sommes prêts à prendre toute mesure qui pourrait s'avérer nécessaire. Nous consulterons les services du FMI sur l'adoption de toute mesure supplémentaire avant de réviser les politiques contenues dans le MPEF, conformément aux politiques du FMI relatives à ces consultations (et n'introduira pas de mesures ou politiques qui aggraveraient nos difficultés de balance des paiements). Pour faciliter le suivi et l'évaluation du programme, le gouvernement s'engage à fournir toutes les informations nécessaires aux services du FMI de manière régulière et en temps opportun, conformément au protocole d'accord technique (PAT) joint à la lettre d'intention de novembre 2019. Nous nous engageons également, dans le cadre du Décret N 0374 du 24 mars 2020 portant création d'un compte d'affectation spécial de lutte contre le coronavirus « Fonds Spécial de lutte contre le coronavirus » de tenir une comptabilité séparée des dépenses COVID-19 et d'en faire des rapports distincts pour une gestion transparente et conforme aux meilleures pratiques auxquelles nous avons toujours adhéré.

Nous continuerons de mettre en œuvre des politiques compatibles avec le maintien de la stabilité extérieure régionale. En particulier, pour aider à atteindre les objectifs régionaux relatifs aux avoirs extérieurs nets (AEN), nous continuerons à soutenir les efforts de la BEAC et de la COBAC pour améliorer le respect de la nouvelle réglementation des changes, ce qui nécessite notamment le rapatriement des recettes d'exportation, y compris les recettes pétrolières. La BEAC continue également de mettre en œuvre les recommandations restantes de l'évaluation des sauvegardes de 2017.

Conformément à notre engagement de longue date en matière de transparence, le gouvernement accepte la publication, sur le site Web du FMI, du rapport des services du FMI relatif à la demande de la FRC et de cette lettre d'intention.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de ma très haute considération.

/s/

Le Ministre des Finances et du Budget  
Tahir Hamid Nguilin

# TCHAD

## DEMANDES DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE, DE PROLONGATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DE RÉÉCHELONNEMENT DE L'ACCÈS — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

9 avril 2020

Approuvé par  
**David Owen, Gavin Gray**  
 et **Marcello Estevão (IDA)**

Rédigé par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA)

Analyse de viabilité de la dette du Tchad par la Banque mondiale et le FMI	
<b>Risque de surendettement extérieur</b>	Élevé
<b>Risque de surendettement global</b>	Élevé
<b>Niveau de détail de la notation de crédit</b>	Soutenable
<b>Élément d'appréciation</b>	Non

*Le risque de surendettement extérieur et global du Tchad reste élevé, et l'impact de la crise du coronavirus a augmenté considérablement les risques depuis la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD). La pandémie devrait accroître nettement les besoins d'emprunt pendant plusieurs années. Même si la dette reste viable selon les prévisions de référence, l'incertitude a augmenté. Par exemple, l'AVD suppose que les déficits de financement seront comblés par un financement concessionnel, ce qui n'a pas encore été déterminé. Selon les prévisions de référence, trois indicateurs de la viabilité de la dette extérieure restent au-dessous de leurs seuils respectifs de risque élevé, mais le ratio dette/recettes dépassera son seuil jusqu'en 2027. D'après les scénarios à test de résistance, les indicateurs se rapprochent des niveaux observés pendant la dernière période de surendettement du Tchad. Les facteurs de vulnérabilité de la dette publique sont élevés, et la pandémie porte le ratio valeur actuelle de la dette publique/PIB au-delà de son seuil de 2020 à 2024. L'analyse de viabilité de la dette repose sur une prudence budgétaire continue et une augmentation des recettes hors pétrole après la fin de la pandémie. À la suite de la restructuration de 2018, le nouveau contrat concernant la dette envers Glencore a permis de réduire le service de la dette et ainsi de compenser la baisse récente des cours du pétrole, tout en préservant une certaine souplesse. Cependant, les mécanismes d'ajustement pourraient prendre fin après 2021, conformément aux conditions du*



*test de résistance spécifique aux cours du pétrole. Si les risques se matérialisent, le ratio service de la dette/recettes augmentera considérablement ; les autorités devront probablement prendre d'autres mesures et demander aux créanciers et aux partenaires de développement d'alléger encore la dette ou d'accorder un financement supplémentaire.*

## PERIMETRE DE LA DETTE PUBLIQUE

**1. La dette publique comprend la dette des administrations locales, ainsi que de la société pétrolière nationale.** Comme dans l'AVD précédente, la dette publique comprend la dette de l'administration centrale et la dette extérieure garantie par l'État due par la Société des hydrocarbures du Tchad (SHT) (tableau du texte 1). Cela englobe toute la dette extérieure publique ; les autres entités du secteur public (y compris les administrations infranationales et les autres entreprises publiques) n'ont pas accès au financement extérieur. Le recensement des entreprises publiques par le ministère des Finances a mis en évidence les emprunts intérieurs non remboursés des plus grandes entreprises publiques. Comme il s'agit principalement d'arriérés commerciaux sans échéance officielle, ils ont été ajoutés à l'analyse des imprévus.

**2. Le test de résistance du passif conditionnel tient compte des facteurs de vulnérabilité associés aux entreprises publiques non garanties, aux arriérés intérieurs éventuels non vérifiés et aux marchés financiers (tableau 1).** Le recensement des entreprises publiques indique qu'en 2017, la Société de raffinage de Ndjamena (SRN), la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale de ciment (SONACIM) avaient une dette combinée d'environ 540 milliards de francs CFA, soit 9,5 % du PIB<sup>1</sup>. Les passifs conditionnels des marchés financiers s'élèvent à 5 % du PIB, ce qui représente le coût moyen, pour l'administration centrale, d'une crise financière dans un pays à faible revenu depuis 1980. L'audit des arriérés a été achevé, mais l'administration centrale n'a pas établi de plans particuliers pour les apurer, de sorte que le passif conditionnel constitue le montant total des arriérés vérifiés, soit 6,9 % du PIB<sup>2</sup>. Le test de résistance du passif conditionnel est ajusté à 21 %.

**Tableau 1 du texte. Tchad : couverture de la dette du secteur public et composition des tests de résistance du passif conditionnel**

Sous-secteurs du secteur public		Cochez la case		
1	Administration centrale			X
2	Administrations d'États fédérés et locales			X
3	Autres éléments des administrations publiques			
4	dont : administrations de sécurité sociale			
5	Fonds extrabudgétaires (FEB)			
6	Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publique)			
7	Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)			X
8	Dette non garantie des entreprises publiques			
1 Couverture des données sur la dette publique du pays		Administration centrale, administrations d'États fédérés et administrations locales <sup>0</sup>		
		Défaut	Utilisés pour l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres retenus par défaut
2	Autres éléments des administrations publiques non pris en compte dans 1	0 pourcentage du PIB	6.9	Arriérés intérieurs vérifiés sans engagement à rembourser, mais constitués.
3	Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 pourcentage du PIB	9.5	Depuis le recensement des entreprises publiques, niveaux de 2017.
4	PPP	35 percent of PPP stock	0	
5	Marché financier	5 pourcentage du PIB	5	
Totale (2+3+4+6) (en pourcentage du PIB)			21	

1/ Le choc de référence de 2 % du PIB sera déclenché pour les pays dont la dette garantie par l'administration centrale n'est pas entièrement couverte par la définition (1) de la dette publique du pays. S'il est déjà compris dans la dette (1) de l'administration centrale et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'administration centrale sont estimés négligeables, une équipe-pays pourrait réduire cet indice de choc à 0 %.

<sup>1</sup> Ce chiffre impute 40 % de la dette de la SRN à l'administration centrale, pour tenir compte de sa participation de 40 %.

<sup>2</sup> Ces arriérés seront inclus par la prochaine AVD dans l'encours de la dette, conformément à la stratégie d'apurement adoptée par les autorités. Un complément d'analyse est nécessaire pour déterminer les conditions de la dette des entreprises publiques, afin de l'inclure dans les totaux de la dette publique.

## CONTEXTE

### A. Évolution et composition de la dette

**3. La dette extérieure contractée ou garantie par l'État reste stable à environ 25 % du PIB depuis 2017.** Les problèmes de dette récents du Tchad sont attribuables aux emprunts commerciaux (avances sur les ventes de pétrole) consentis par Glencore en 2013 pour couvrir les insuffisances de recettes et en 2014 pour acheter une part dans le consortium Doba Oil. La chute des cours du pétrole de 2014 à 2016 est la cause principale de la diminution des recettes disponibles pour rembourser les avances sur les ventes de pétrole. Cette dette a été restructurée deux fois depuis lors et dernièrement au début de 2018, ce qui a donné lieu à une réduction considérable de son fardeau. À la fin de 2019, la dette extérieure non remboursée, contractée ou garantie par l'État, s'élevait à 2,8 milliards, soit 25,6 % du PIB. La dette du Tchad en francs CFA, détenue par la banque centrale régionale (BEAC), la banque régionale de développement (BDEAC) et des créanciers bilatéraux de l'union monétaire (République du Congo, Guinée équatoriale et Cameroun) s'élève à 9,3 % du PIB. Elle n'est pas comprise dans la dette extérieure, calculée en devises.

**4. La composition de la dette publique extérieure a beaucoup évolué au cours de la décennie précédente.** La part de la dette extérieure financée par les organisations multilatérales a diminué considérablement, de 87 % en 2008 à 32 % en 2019. La part de la dette commerciale, principalement remboursable à Glencore et pratiquement inexistante en 2008, a grimpé à la suite de la crise de 2014. Elle a diminué rapidement, d'un maximum de 53 % en 2016 à 39 % à la fin de 2019. La dette bilatérale a doublé pendant la dernière décennie ; cependant, en tant que part de la dette totale, elle reste encore inférieure à la dette commerciale (tableau du texte 2). Conformément à l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, la dette extérieure est établie en devises.

**5. La dette publique intérieure a commencé à diminuer pendant les dernières années** (tableau 3)<sup>3</sup>. La dette intérieure diminue depuis 2017 tandis que les autorités tentent de desserrer les liens entre la Banque et la dette souveraine, et de réduire les arriérés intérieurs. Cependant, tous les titres venant à échéance en 2019 ont été reconduits en bons du Trésor de six mois, car les banques n'étaient pas prêtes à accepter des échéances plus longues. À la suite d'un pic en 2015, la dette envers la BEAC a été restructurée et le Tchad a cessé d'emprunter à cette institution. En plus de la dette remboursable à la BEAC (38 % de la dette totale), une partie de la dette libellée en devise locale est détenue dans la région de la CEMAC, y compris 9,8 % environ du total de la dette remboursable aux partenaires bilatéraux officiels et à la BDEAC, et sous forme de titres que des banques non-résidentes pouvaient détenir.

<sup>3</sup> La dette de l'État et des administrations locales représente moins de 0,1 % du PIB.

Tableau 1. Tchad : encours de la dette extérieure 2016–2019<sup>1</sup>

	2016	2017	2018	2019e
<b>Dette extérieure totale</b> (en millions de dollars)	2,608	2,702	2,828	2,740
(en milliards de francs CFA)	1,622	1,498	1,629	1,617
(en pourcentage du PIB)	25	25	25	24
<i>En milliards de francs CFA</i>				
<b>Dette multilatérale</b>	390	385	427	505
FMI	77	96	151	225
Banque mondiale/IDA	110	101	101	101
Fonds africain/banque africaine de développement	56	56	55	56
Autres	147	133	120	124
<b>Dette bilatérale</b>	370	408	467	428
Dette officielle Club de Paris	...	25	64	66
Dette officielle hors Club de Paris	370	383	404	363
<i>dont</i> : Chine (République populaire de)	156	132	130	129
Libye	164	150	156	136
Inde	30	27	21	22
<b>Dette commerciale</b> <sup>2</sup>	862	705	735	684
Part de la dette extérieure totale (en pourcentage)				
<b>Dette multilatérale</b>	24	26	26	31
<b>Dette bilatérale</b>	23	27	29	27
<b>Dette commerciale</b> <sup>2</sup>	53	47	45	42
<i>Pour mémoire (en millions de dollars)</i>				
<b>Dette multilatérale</b>	628	695	741	856
FMI	124	173	262	381
Banque mondiale/IDA	177	182	175	171
Fonds africain/Banque africaine de développement	90	100	95	94
Autres	237	239	208	210
<b>Dette bilatérale</b>	594	734	809	726
Dette officielle Club de Paris	...	43	108	112
Dette officielle hors Club de Paris	594	690	701	614
<i>dont</i> : Chine (République populaire de)	251	226	226	218
Libye	264	230	272	230
Inde	48	38	37	37
<b>Dette commerciale</b> <sup>2</sup>	1,386	1,272	1,275	1,158

Sources : autorités tchadiennes ; principaux créanciers ; estimations de la Banque mondiale et du FMI.

<sup>1</sup>Seule la dette libellée en devises est prise en considération.

<sup>2</sup>Le prêt Glencore représente environ 98 % de l'encours de la dette commerciale de 2017.

**Tableau 2 du texte. Tchad : encours de la dette intérieure 2016–2019**

	2016	2017	2018	2019
<b>Total</b> (en milliards de francs CFA)	<b>1482</b>	<b>1446</b>	<b>1424</b>	<b>1260</b>
<b>(en pourcentage du PIB)</b>	<b>24.5</b>	<b>24.7</b>	<b>23.2</b>	<b>19.7</b>
<i>Part du total (en pourcentage)</i>				
Financement de la banque centrale	33.3	33.2	33.7	38.1
<i>Avances statutaires</i> <sup>1</sup>	18.9	20.5	...	...
<i>Avance exceptionnelle</i> <sup>1</sup>	11.5	10.2	...	...
<i>Dette consolidée</i>	3.0	2.4	...	...
Prêts de banques commerciales	3.3	3.6	7.1	7.4
Émission obligataire de 2011 <sup>2</sup>	0.0	0.0	0.0	0.0
Émission obligataire de 2013 <sup>2</sup>	3.7	1.2	0.0	0.0
Obligations du Trésor <sup>3</sup>	21.2	21.8	12.3	9.0
Bons du Trésor	11.2	11.7	20.6	21.5
BDEAC	3.2	3.4	3.5	3.9
République du Congo	2.4	2.4	2.5	2.8
Guinée équatoriale	1.0	1.0	1.1	1.2
Cameroun	2.0	2.1	1.9	1.9
Arriérés intérieurs	12.8	13.5	11.2	7.6
Autres <sup>4</sup>	5.9	6.1	6.2	6.6

Source : autorités tchadiennes.

<sup>1</sup>Y compris des avances consolidées en 2017.

<sup>2</sup>Émission au moyen d'un consortium bancaire.

<sup>3</sup>Mise aux enchères sur le marché des titres régionaux.

<sup>4</sup>Engagements juridiques, ordres de paiement permanents et arriérés comptables.

**6. Les paiements d'arriérés extérieurs ont diminué considérablement depuis 2017.** À la suite de problèmes de liquidité en 2016 et pendant la première moitié de 2017, l'État a accumulé des arriérés extérieurs remboursables à plusieurs créanciers multilatéraux et bilatéraux, et à un créancier commercial (Mega Bank de Taïwan, province de Chine). À la fin de 2018, environ 63 millions de dollars (0,6 % du PIB) restaient en souffrance, principalement remboursables à des créanciers bilatéraux ; à elle seule, la dette envers la République du Congo s'élevait à 53 millions de dollars. Étant donné certaines complications dans les modalités de paiement, les autorités ont conclu un accord en juillet 2019 pour payer la dette de l'Angola en nature, sous forme de bétail<sup>4</sup>. Des entretiens actifs sont en cours pour gérer tous les arriérés en souffrance, notamment envers la Guinée équatoriale, la République du Congo et la Mega Bank. L'accord en cours de négociation avec la Guinée équatoriale suppose également un paiement en nature, le dernier détail à déterminer étant le prix du produit de base (la viande fraîche). Les négociations avec la Mega Bank ont abouti à

<sup>4</sup> Les arriérés en souffrance remboursables à l'Angola représentaient à peine 61 \$ à la fin de 2019, montant inférieur au seuil de *minimis* qui justifierait une cote de surendettement.

un accord de principe qui doit être ratifié. La pandémie a forcé le report de plusieurs réunions de négociation ce printemps. Les autorités ont pris des mesures concrètes pour empêcher une accumulation supplémentaire d'arriérés, notamment en améliorant la coordination entre les organismes intéressés et le service de la dette, et en réactivant un compte de garantie bloqué à la BEAC pour le règlement de la dette extérieure.

## B. Prévisions macroéconomiques

**7. Le scénario de référence de l'AVD tient compte des dispositions de l'accord au titre de la FEC, des hypothèses de financement comprises dans la demande de financement au titre de la FCR et des projections à moyen terme comprenant la restructuration de la dette envers Glencore.** La pandémie a modifié les prévisions de croissance par rapport à l'AVD précédente de juin 2019 : elles sont passées de 5,4 % et 4,8 % en 2020 et 2021, respectivement, à 0,1 % et 6,1 %. Le PIB avec et hors pétrole devrait rebondir en 2021. Les perspectives supposent que le rééquilibrage budgétaire prévu dans le cadre du programme de la FEC, qui est axé sur les recettes, se poursuivra au-delà de l'horizon du programme, et que les dépenses resteront maîtrisées. La croissance des exportations devrait diminuer de 30 % en 2020, à la suite de la chute des cours du pétrole et d'une production inférieure aux prévisions initiales en date de la cinquième revue. La production pétrolière devrait continuer d'augmenter à moyen terme, ce qui entraînerait une hausse des recettes pétrolières, des exportations et de la croissance globale du PIB (tableau du texte 4). Ces prévisions sont assujetties à une incertitude croissante engendrée par l'impact économique de la pandémie en cours. Le scénario de référence suppose un apurement total des arriérés extérieurs en 2020. Le programme de financement des autorités prévoit un remboursement progressif des arriérés intérieurs vérifiés.

**Tableau 3 du texte. Tchad : comparaisons des hypothèses macroéconomiques**

	AVD de juin 2019		AVD actuelle	
	2018-23	2024-39	2019-24	2025-40
PIB réel (en %)	4.1	3.1	3.6	3.1
Inflation (déflateur du PIB, en %)	3.3	3.0	0.8	3.2
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette extérieure (en %)	2.9	1.5	2.2	1.2
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette intérieure (en %)	3.0	5.1	3.2	4.5
Solde primaire (en % du PIB)	3.3	2.9	0.4	1.9
Croissance des dépenses primaires réelles (en %)	4.8	4.6	8.2	3.7
Croissance des exportations de biens et services (en %)	12.3	2.3	4.8	2.6
Déficit des transactions courantes hors intérêt (en % du PIB)	4.8	3.1	8.0	3.6

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

**8. Les déficits de financement de la balance des paiements qui sont attendus devraient être comblés par des financements concessionnels, qui restent à déterminer.** Le taux d'actualisation reste fixé à 5 % et l'élément don des nouveaux emprunts est établi à 37 % sur l'horizon des prévisions. En ce qui concerne les financements intérieurs, la structure des échéances s'étend sur les 20 années des prévisions, conformément aux plans de gestion de la dette des autorités. Étant donné l'amélioration prévue sur le plan des finances publiques et du secteur financier, le taux d'intérêt réel moyen diminue légèrement pour correspondre aux niveaux observés dans les marchés plus développés de la région.

**9. Les prévisions sont globalement réalistes.** L'ajustement budgétaire prévu sur trois ans correspond aux données rétrospectives des programmes d'ajustement dans les pays à faible revenu. La poursuite d'une politique budgétaire prudente et des efforts visant à accroître les recettes hors pétrole au-delà de l'horizon actuel de l'accord au titre de la FEC devraient donner lieu à un ajustement durable. D'après l'outil de multiplication budgétaire, la croissance en 2020 et 2021 devrait différer du rééquilibrage prévu. Cependant, l'extrême volatilité actuelle affaiblit les relations établies. Les services du FMI s'attendent à ce que la pandémie réduise exceptionnellement la croissance cette année, mais permette un rebond plus fort que la normale en 2021. Ils s'attendent à ce que le secteur privé stimule une croissance entraînée par les investissements privés, tel qu'illustré dans le panneau inférieur gauche du graphique 4. Les nouveaux projets de développement pétrolier ont augmenté les investissements privés attendus, tandis que les investissements du secteur public restent faibles.

## C. Classement du pays et détermination des scénarios à test de résistance

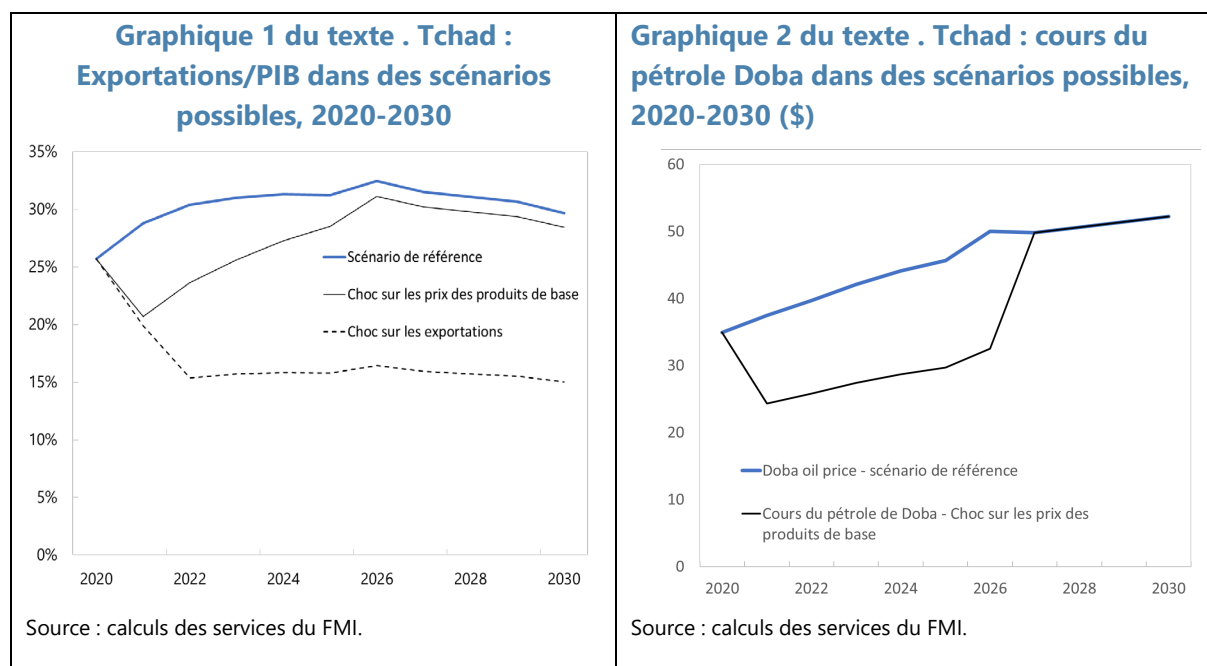
**10. Selon l'indicateur synthétique basé sur les projections des Perspectives économiques mondiales d'octobre 2019 et l'indice de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) actualisé aux niveaux de 2020, la capacité d'endettement du Tchad est faible.** L'indicateur synthétique combine la note de l'EPIN, la conjoncture extérieure exprimée par la croissance économique mondiale et des facteurs propres au pays. Les données d'octobre 2019 font apparaître une faible capacité d'endettement, principalement du fait d'une note EPIN faible, d'envois de fonds très modestes et d'un faible niveau de réserves de change (tableau du texte 5).

**Tableau 4 du texte. Tchad : indicateur synthétique**

Composantes	Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composantes de la note de l'IC (A*B) = (C)	Contribution des composantes
EPIN	0.38	2.72	1.05	42%
Taux de croissance réelle (en pourcentage)	2.72	2.51	0.07	3%
Couverture des importations par les réserves (en pourcentage)	4.05	31.30	1.27	51%
Couverture des importations par les réserves*2 (en pourcentage)	-3.99	9.80	-0.39	-16%
Envois de fonds (en pourcentage)	2.02	0.00	0.00	0%
Croissance de l'économie mondiale (en pourcentage)	13.52	3.50	0.47	19%
<b>Score IC</b>			<b>2.47</b>	<b>100%</b>
<b>Note IC</b>			<b>Faible</b>	

Source : calculs des services du FMI. Le seuil de l'indicateur synthétique pour une capacité d'endettement moyenne est de 2,69.

**11. L'analyse de viabilité de la dette repose sur six tests de résistance standard et un test de résistance adapté relatif à un choc sur les cours de produits de base (graphiques 1 et 2 et tableaux 3 et 4)<sup>5</sup>.** Parmi les tests de résistance standard décrits au tableau 3, les chocs sur les exportations et les cours des produits de base sont les plus pertinents pour le Tchad. Le choc sur les exportations suppose une diminution d'un écart type (21,1 %) des exportations en 2021 et 2020 (graphique 1). Ce test de résistance pourrait se rapprocher d'un scénario caractérisé par une production pétrolière très inférieure ou des perturbations des capacités d'exportation sous l'effet de la pandémie. Le choc sur les cours des produits de base suppose une diminution d'un écart type (35 %) des cours du pétrole de 2021 à 2026 (graphique 2). Le choc adapté sur les cours du pétrole est encore plus spécifique, pour tenir compte des mécanismes d'ajustement qui limitent l'effet négatif du choc à court terme<sup>6</sup>. L'intégration des mécanismes d'ajustement du contrat de la dette envers Glencore tient également compte de l'impact de la diminution des cours du pétrole sur les recettes, avec plus de précision que le choc standard sur les cours des produits de base.



<sup>5</sup> Le quatrième panneau du graphique 1, qui illustre les ratios du service de la dette aux recettes dans le cadre de scénarios standard possibles, ne tient pas compte des mécanismes d'ajustement pour le contrat de la dette envers Glencore.

<sup>6</sup> Le service de la dette dans le cadre du contrat avec Glencore comprend un amortissement et un intérêt obligatoires plus une composante variable en liquide qui diminue quand le cours du pétrole de Doba tombe sous un certain seuil. Comme les cours du pétrole ont diminué jusqu'à présent dans le scénario de référence, cet ajustement est appliqué pleinement, même dans les scénarios de référence et de choc standard des cours des produits de base. Comme deuxième mécanisme d'ajustement, le contrat permet au Tchad de reporter certains paiements obligatoires lorsque les cours diminuent, mais l'amortissement total reportable est limité à 75 millions de dollars. Dans les scénarios de référence (et de choc standard des cours des produits de base), cet amortissement est appliqué en partie seulement, et uniquement en 2021.



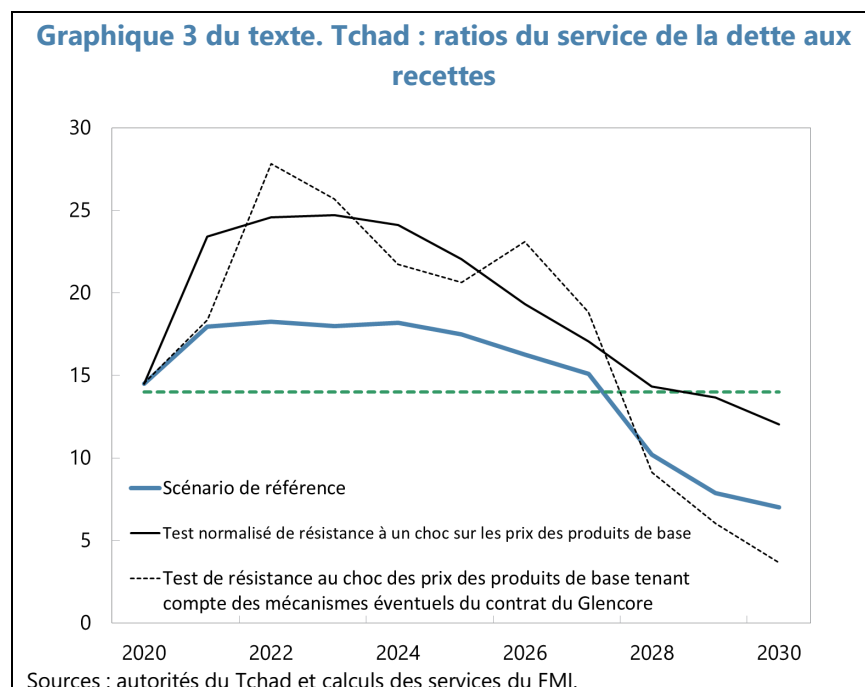
## VIABILITÉ DE LA DETTE

### A. Viabilité de la dette extérieure

**12. Le risque lié à la dette extérieure a augmenté, même si la dette continue à diminuer progressivement sur l’horizon des prévisions.** Dans le scénario de référence, le ratio de la valeur actuelle de la dette extérieure contractée ou garantie par l’État au PIB et aux exportations, et le ratio du service de la dette aux exportations se trouvent tous sous leurs seuils respectifs (graphique 1). Le ratio du service de la dette aux recettes augmente à cause de la diminution des recettes et de l’augmentation des emprunts associés, en réaction à la pandémie. Cependant, il reste proche de 18 %, objectif visé dans le cadre de la renégociation de la dette envers Glencore en 2018. Malgré l’impact considérable de la baisse prévue des cours du pétrole sur les recettes pétrolières, celles-ci restent suffisantes pour servir la dette envers Glencore. En fait, il faudrait que les cours du pétrole diminuent encore beaucoup plus au-dessous du cours de référence pour que les recettes pétrolières ne suffisent plus à servir la dette envers Glencore. Néanmoins, le ratio du service de la dette aux recettes ne devrait pas diminuer au-dessous de son seuil de 14 % jusqu’en 2028, année d’échéance de la dette envers Glencore. Plus élevés que ceux de l’AVD précédente, ces niveaux restent encore inférieurs aux ratios insoutenables observés pendant le choc sur les cours des produits de base de 2015 à 2017 ; par conséquent, les services du FMI considèrent que ce niveau de service de la dette est viable.

**13. Dans les tests de résistance, les seuils de tous les indicateurs sont nettement dépassés.** Dans les scénarios de choc, le test de résistance des exportations engendre le scénario le plus extrême pour tous les indicateurs, sauf pour le ratio du service de la dette aux recettes, pour lequel le test de résistance du cours des produits de base est le plus extrême. Dans le test de résistance des exportations, les seuils des quatre indicateurs seront dépassés jusqu’en 2028. En ce qui concerne les ratios de la valeur actuelle de la dette extérieure contractée ou garantie par l’État au PIB et aux exportations, et le ratio du service de la dette aux exportations, les niveaux se rapprochent de ceux observés pendant la période d’endettement récente du Tchad. Dans le scénario adapté du choc sur les cours des produits de base, l’ajustement maximum de 75 millions de dollars sera atteint en 2021, après quoi le contrat avec Glencore ne prévoit aucune marge de protection supplémentaire (graphique 3). Le ratio du service de la dette aux recettes, qui place le Tchad en situation de surendettement, culmine à 27,8 %, un niveau élevé mais inférieur aux ratios de plus de 30 % observés pendant la dernière période d’endettement<sup>7</sup>. Ce scénario suppose également que le ratio de la valeur actuelle de la dette au PIB dépasse le seuil de 2022 à 2024. D’autres tests de résistance pourraient engendrer des scénarios dans lesquels l’accélération de la pandémie perturbe davantage le PIB, les recettes ou une combinaison d’événements négatifs. Les résultats de ces tests de résistance étaient moins extrêmes que les tests de résistance des exportations et des cours des produits de base.

<sup>7</sup> Tel qu’indiqué au paragraphe 11 de l’AVD, le choc adapté sur les cours du pétrole dénote l’impact de ces cours sur les recettes ; il reste donc différent du choc standard sur les cours des produits de base, une fois la limite du mécanisme d’ajustement atteinte en 2021.



## B. Viabilité de la dette publique

**14. Le niveau de référence de la dette publique sera dépassé pendant cinq ans dans le scénario de référence.** À cause de l'augmentation du déficit budgétaire attribuable à la pandémie, le ratio de la valeur actuelle de la dette publique totale au PIB devrait atteindre 42,7 % à la fin de 2020, soit 8 points de pourcentage de plus que le niveau de référence de 35 % associé à une plus grande vulnérabilité liée à la dette publique et à une faible capacité d'endettement. Ce niveau est plus élevé que dans la dernière AVD. Il diminue par la suite pour atteindre 33,7 % en 2025. Le niveau de référence de la dette publique sera également dépassé au moins jusqu'en 2025 dans chaque scénario pour imprévus.

## C. Évaluation des risques et facteurs de vulnérabilité

**15. Le risque de surendettement public extérieur et global du Tchad est élevé.** Bien que les facteurs de vulnérabilité de la dette aient diminué depuis le début de l'accord au titre de la FEC, l'impact de la pandémie se fait sentir par une nette augmentation des indicateurs de risque de la dette, par comparaison à la dernière AVD. Le ratio élevé du service de la dette aux recettes témoigne des difficultés du Tchad à maintenir ses recettes pétrolières à court terme, à cause de la pandémie. En outre, les pressions exercées par la pandémie devraient faire augmenter le ratio de la valeur actuelle de la dette publique totale au PIB au-dessus du niveau de référence à court terme. Si les risques se matérialisent, le ratio du service de la dette aux recettes augmentera considérablement, et les autorités devront probablement prendre des mesures supplémentaires et demander un allègement de la dette ou un financement supplémentaire aux créanciers et aux partenaires de développement. C'est pourquoi le risque de surendettement extérieur et global du Tchad est considéré élevé. Théoriquement, la dette libellée en francs CFA détenue par la BEAC, la BDEAC et les créanciers bilatéraux affaiblirait les indicateurs de viabilité de la dette extérieure si l'analyse de cette viabilité était effectuée sur la base de la résidence. Ces exigences ne sont pas

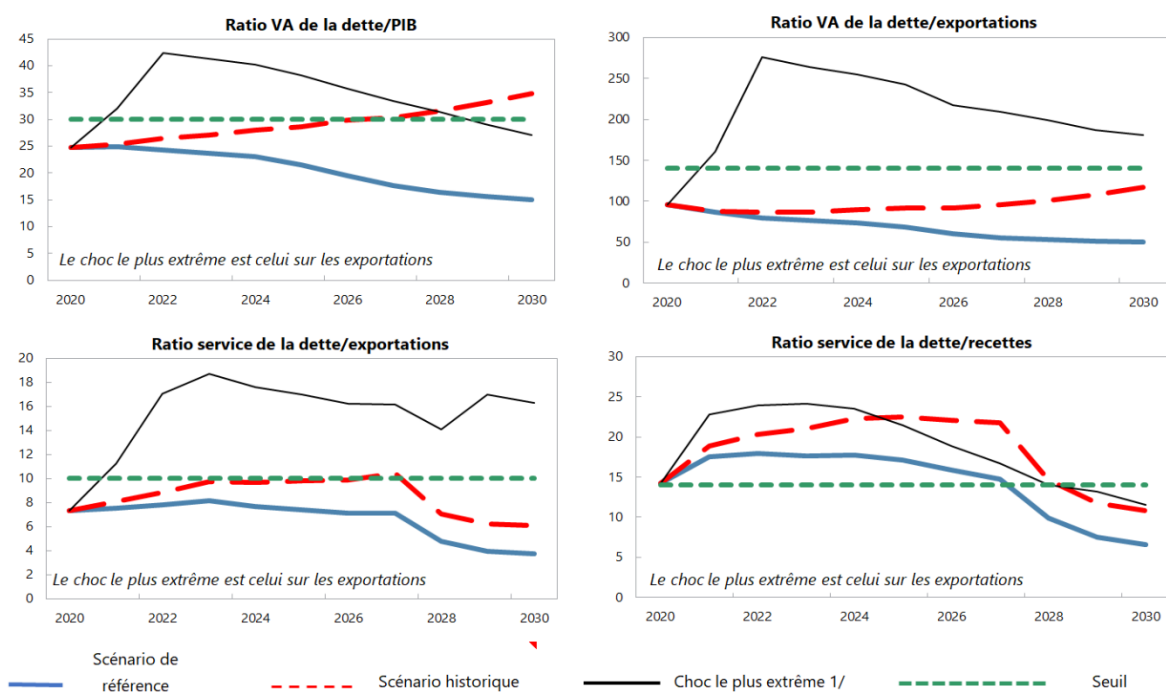
assujetties à des risques de change, et les relations institutionnelles avec les créanciers sont relativement solides. Néanmoins, si elle est nécessaire, la restructuration de cette dette pourrait se heurter à certaines difficultés ; en outre, les risques associés à la reconduction des titres détenus par des non-résidents, dont on ignore l'ampleur, subsistent, même s'ils sont faibles.

**16. Les autorités doivent déployer des efforts considérables pour veiller à maintenir la dette sur une trajectoire baissière.** La forte vulnérabilité rend encore plus nécessaire le maintien d'une politique budgétaire prudente, notamment pour les emprunts extérieurs et intérieurs. Malgré des progrès récents dans la réduction de l'encours des arriérés extérieurs et intérieurs, le Tchad devra de nouveau s'efforcer d'apurer le solde des arriérés intérieurs, dès que les pressions budgétaires actuelles diminueront. Enfin, pour mieux gérer la dette publique, il est très important de bien coordonner l'action des différents organismes pour renforcer les capacités d'enregistrement et de suivi de la dette.

## D. Vues des autorités

**17. Les autorités restent décidées à améliorer la viabilité de la dette du Tchad et considèrent que l'achèvement de la restructuration de la dette est important à court terme.** En négociant le paiement en nature pour sa dette envers l'Angola, et probablement envers la Guinée équatoriale, le Tchad a monétisé son cheptel, un actif qui pose généralement un problème d'exploitation dans un pays enclavé. Les autorités prévoient que les prochaines négociations avec la Libye et le Congo donneront lieu à une diminution sensible du service de la dette. En outre, elles espèrent diminuer le service de la dette intérieure en passant d'un mécanisme de reconduction des bons du Trésor et des obligations à des adjudications sur le marché. Après la crise de la pandémie, les autorités s'attendent à ce que l'augmentation de la croissance économique hors pétrole améliore davantage la viabilité de la dette.

**Graphique 1. Tchad : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans d'autres scénarios, 2020–2030**



Personnalisation des paramètres par défaut	Ampleur	
	ur	Interactions
<b>Tests sur mesure</b>		
Ensemble des passifs conditionnels	Oui	
Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.
Prix des produits de base <sup>2/</sup>	Non	Non
Financement sur les marchés	s.o.	s.o.

Note : la mention "oui" signifie que l'ampleur ou les interactions des paramètres par défaut des tests de résistance sont modifiés. La mention "s.o." indique que le test de résistance n'est pas applicable.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Par défaut		Personnalisées	
	Par défaut	Personnalisées	Par défaut	Personnalisées
<b>Parts de la dette marginale</b>				
Dette extérieure CGE à MLT	100%			
<b>Modalités de la dette marginale</b>				
Taux d'intérêt nominal moyen sur les nouveaux emprunts en dollars	1.0%	1.0%		
Taux d'actualisation en dollar	5.0%	5.0%		
Échéance moyenne (y compris délai de grâce)	17	20		
Délai de grâce moyen	8	6		

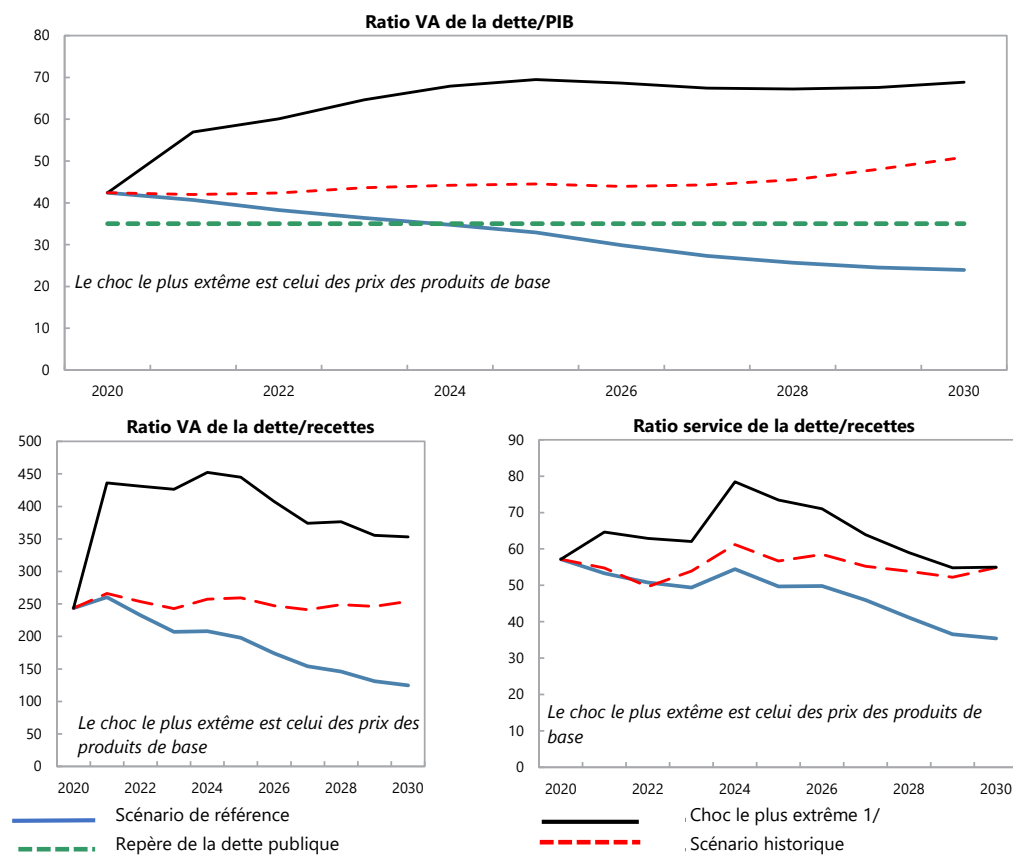
\* Note : dans l'AVD extérieure, il est supposé que tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs des tests de résistance sont satisfaits par la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (CGE) à moyen ou long terme (MLT). Les modalités par défaut de la dette marginale sont fondées sur les projections à 10 ans de référence.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2030 ou avant. Les tests de résistance avec des dépassements ponctuels sont également présentés le cas échéant, mais ces dépassements ne sont pas pris en compte comme signaux mécaniques. Si un test de résistance avec un dépassement ponctuel constitue le choc le plus extrême, même sans tenir compte de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement ponctuel) est présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance relatif au choc sur les cours des produits de base se fonde sur les perspectives des prix des produits de base établies par le département des études du FMI.

Contrairement au graphique 3 du texte, le test de résistance personnalisé ici ne tient pas compte des mécanismes d'ajustement automatique de la dette Glencore.

**Graphique 2. Tchad : indicateurs de la dette publique dans d'autres scénarios, 2020–2030**

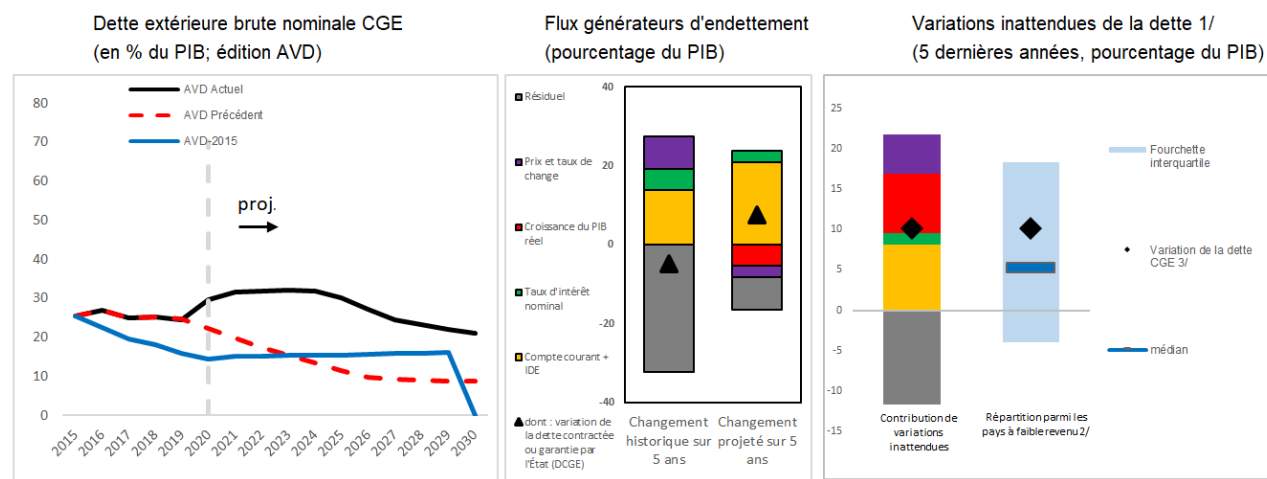
Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Par défaut	Personnalisées
<b>Parts de la dette marginale</b>		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	36%	65%
Dette intérieure à moyen et long terme	10%	5%
Dette intérieure à court terme	74%	30%
<b>Modalités de la dette marginale</b>		
Dette extérieure à moyen et long terme		
Taux d'intérêt nominal moyen sur les nouveaux emprunts en dollars	1,0%	1,0%
Échéance moyenne (y compris délai de grâce)	17	20
Délai de grâce moyen	8	6
Dette intérieure à moyen et long terme		
Taux d'intérêt réel moyen sur les nouveaux emprunts	5,7%	5,0%
Échéance moyenne (y compris délai de grâce)	6	1
Délai de grâce moyen	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	1%	2,0%

\* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

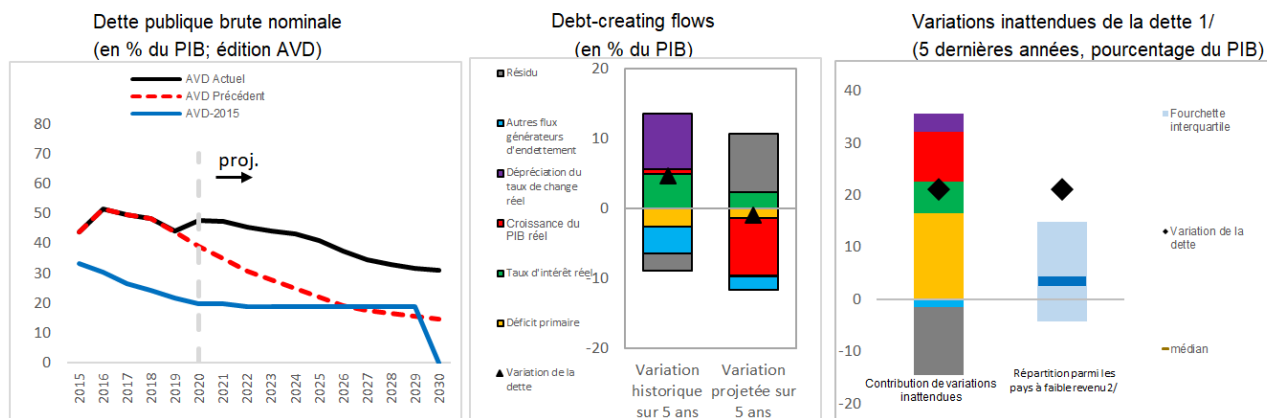
Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2030 ou avant. Les tests de résistance avec des dépassements ponctuels sont également présentés le cas échéant, mais ces dépassements ne sont pas pris en compte comme signaux mécaniques. Si un test de résistance avec un dépassement ponctuel constitue le choc le plus extrême, même sans tenir compte de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement ponctuel) est présenté.

**Graphique 3. Tchad : facteurs d'évolution de la dette dans le scénario de référence**



**Dettes publiques**



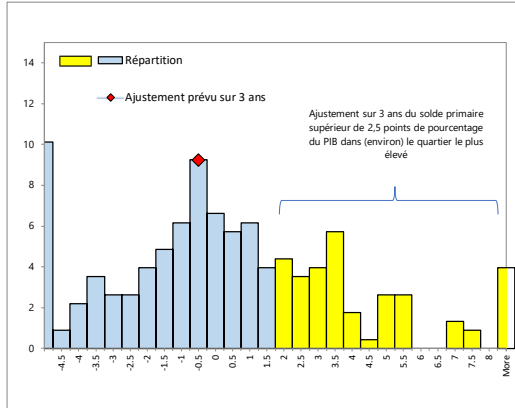
1/ Différence entre les contributions anticipées et effectives sur les ratios d'endettement

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Compte tenu du niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (CGE) devrait être en grande partie due aux facteurs déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

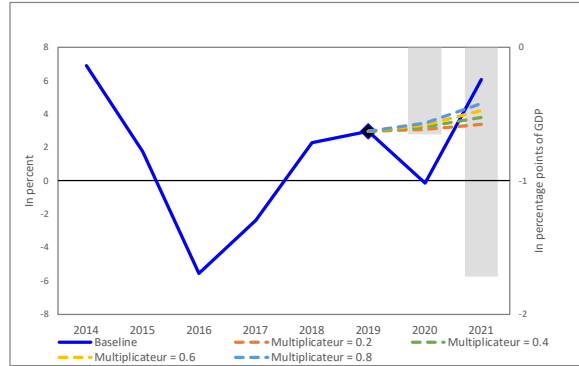
### Graphique 4. Tchad : outils de réalisme

**Ajustement sur 3 ans du solde primaire (en points de pourcentage du PIB)**



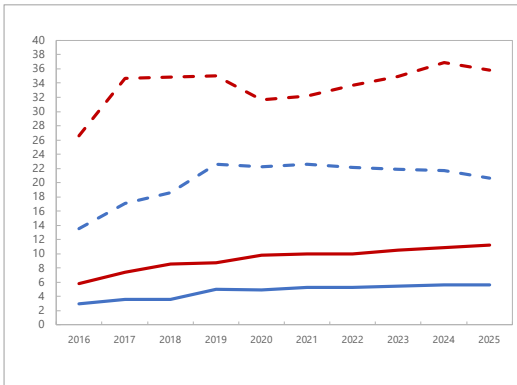
1/ Les données portent sur les programmes appuyés par le FMI dans les pays à faible revenu (hors financements d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement sur 3 ans depuis le lancement du programme est illustrée sur l'axe horizontal ; le pourcentage de l'échantillon est indiqué sur l'axe vertical.

**Ajustement budgétaire et trajectoires potentielles de croissance 1/**



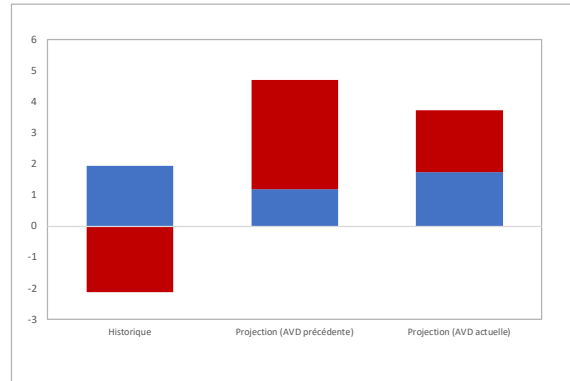
1/ Les barres renvoient aux prévisions annuelles d'ajustement budgétaire (échelle de droite) et les courbes montrent les trajectoires potentielles de croissance du PIB réel selon différents multiplicateurs budgétaires (échelle de gauche).

**Taux d'investissement public et privé (% du PIB)**



— Investissement public - AVD précédente  
 — Investissement public - AVD actuelle  
 - - - Investissement privé - AVD précédente  
 - - - Investissement public - AVD actuelle

**Contribution à la croissance du PIB réel (pourcentage, moyenne sur 5 ans)**



■ Contribution d'autres facteurs  
 ■ Contribution des fonds publics





**Tableau 3. Tchad : cadre de viabilité de la dette du secteur public dans le scénario de référence, 2017–2040**  
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif										Projections										Moyenne 6/
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040	Scénario historique	Projections								
<b>Dette du secteur public 1/</b>	49.8	48.4	44.2	47.6	47.3	45.5	44.3	43.2	41.0	30.9	24.6	39.2	39.6								
dont : libellée en devises	25.1	25.1	24.4	29.7	31.5	31.9	32.0	31.9	30.0	21.0	9.2	24.4	27.7								
Variation de la dette du secteur public																					
<b>Identifié debt-creating flows</b>	-3.1	-3.8	-1.7	2.7	-1.6	-3.3	-4.0	-3.1	-3.6	-4.6	-2.3	0.2	-3.2								
Déficit primaire	-1.3	-3.0	-0.8	-0.2	1.5	-0.2	-1.7	-0.9	-1.2	-3.3	-1.4	0.2	-1.5								
Recettes et dons	14.6	15.3	14.2	17.2	15.4	16.2	17.3	16.5	16.4	19.0	18.5	17.8	17.1								
dont : dons	4.0	3.3	1.7	4.2	3.3	3.2	3.2	3.1	3.0	2.5	1.8	18.1	15.6								
Dépenses primaires (hors intérêts)	13.3	12.3	13.4	17.0	16.9	16.0	15.6	15.6	15.1	15.7	17.2										
<b>Dynamique automatique de la dette</b>	0.0	-0.2	-0.4	3.3	-2.8	-2.7	-2.0	-1.8	-2.0	-1.1	-0.8										
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	2.4	-1.2	-1.0	2.0	-2.4	-2.2	-1.6	-1.5	-1.6	-0.9	-0.7										
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	1.2	-0.1	0.3	1.9	0.3	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1										
dont : contribution de la croissance du PIB réel	1.3	-1.1	-1.4	0.1	-2.7	-2.2	-1.7	-1.6	-1.6	-0.9	-0.8										
Contribution de la dépréciation du taux de change (réel)	-2.4	1.0	0.6	...	...	...	...	...	...	...	...										
<b>Autres flux générateurs d'endettement identifiés</b>	-1.8	-0.6	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1	-0.9	-0.3								
Produit des privatisations (négatif)	-1.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1										
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										
<b>Residuel</b>	1.4	2.4	-2.5	2.1	0.9	1.0	2.4	1.6	1.0	3.6	0.7	1.6	1.8								
<b>Indicateurs de viabilité</b>																					
<b>VA de la dette du secteur public 2/</b>	...	...	40.9	42.7	41.1	38.6	36.9	35.4	33.7	25.8	22.2										
<b>Ratio VA de la dette public/recettes et dons (en %)</b>	...	...	287.0	248.5	266.9	238.4	212.7	214.9	205.7	136.1	119.6										
<b>Ratio service de la dette/recettes et dons (en %)</b> 3/	46.5	18.3	30.3	58.0	54.1	51.5	47.7	52.9	48.1	39.6	75.2										
Besoin de financement brut 4/	4.1	-1.3	3.5	10.1	10.4	9.2	8.1	9.0	7.4	4.3	12.6										
<b>Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires</b>																					
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-2.4	2.3	3.0	-0.1	6.1	4.9	4.0	3.8	3.8	3.0	3.2	3.4	3.7								
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	4.0	2.7	2.7	2.4	2.1	2.1	1.9	1.8	1.3	1.0	1.0	3.2	1.9								
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	2.3	-0.5	0.5	7.6	1.2	-0.1	0.8	1.1	1.3	1.8	1.3	1.1	1.8								
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	-8.5	4.1	2.6	...	...	...	...	...	...	...	...	4.3	...								
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	-0.8	2.3	1.5	-5.2	2.4	3.6	3.0	3.0	3.1	2.8	3.2	0.7	2.2								
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	5.0	-5.7	12.8	26.5	5.7	-1.0	1.7	3.3	0.9	6.1	4.5	-1.2	5.4								
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	0.4	-1.6	3.4	-3.7	1.9	1.5	-0.5	0.2	0.9	-2.5	0.1	0.7	-0.3								
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ [Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.]

2/ Le ratio sous-jacent VA de la dette extérieure/PIB dans l'analyse de viabilité de la dette publique diffère de celui utilisé dans l'analyse de viabilité de la dette extérieure : cette différence dépend des projections en matière de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

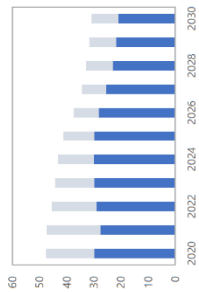
4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, and other debt creating/reducing flows.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

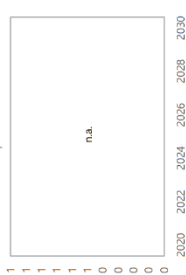
6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Dette du secteur public 1/

■ dont: en monnaie nationale  
■ dont: en monnaie étrangère



■ dont: détenue par des résidents  
■ dont: détenue par des non-résidents



**Tableau 4. Tchad : analyse de sensibilité des indicateurs clés de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2020–2030**  
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>											
<b>Scénario de référence</b>	25.0	25.4	25.0	24.6	24.1	22.7	20.6	18.7	17.5	16.6	16.0
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	25.0	25.6	26.9	27.4	28.3	28.9	29.9	30.1	31.2	32.6	34.1
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	25.0	28.9	31.8	31.2	30.6	28.9	26.2	23.7	22.2	21.1	20.3
B2. Solde primaire	25.0	26.0	26.2	25.2	23.9	21.8	19.3	17.1	15.7	14.6	13.8
B3. Exportations	25.0	32.5	43.2	42.3	41.4	39.5	36.9	34.5	32.5	30.0	28.1
B4. Autres flux 3/	25.0	28.6	31.1	30.5	29.8	28.3	26.0	24.0	22.5	21.0	20.0
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	25.0	31.8	27.4	27.0	26.5	24.8	22.3	19.9	18.5	17.8	17.3
B6. Combinaison de B1-B5	25.0	37.6	40.1	39.3	38.5	36.5	33.7	31.2	28.9	27.0	25.5
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	25.0	25.0	23.9	22.5	21.1	19.0	16.6	14.4	13.1	12.1	11.3
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	25.0	31.2	36.1	35.6	34.7	32.7	29.9	27.2	25.0	22.7	20.9
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
<b>Ratio VA de la dette/exportations</b>											
<b>Scénario de référence</b>	97.1	88.1	82.3	79.2	76.9	72.7	63.5	59.2	56.3	54.1	53.8
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	97.1	88.9	88.4	88.5	90.5	92.6	92.1	95.7	100.5	106.3	115.0
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	97.1	88.1	82.3	79.2	76.9	72.7	63.5	59.2	56.3	54.1	53.8
B2. Solde primaire	97.1	90.3	86.3	81.3	76.4	70.0	59.6	54.3	50.6	47.7	46.6
B3. Exportations	97.1	163.1	281.3	269.7	261.3	250.1	224.6	216.3	206.6	193.8	187.2
B4. Autres flux 3/	97.1	99.5	102.2	98.2	95.3	90.6	80.3	76.1	72.3	68.7	67.2
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	97.1	88.1	71.9	69.3	67.4	63.4	54.7	50.4	47.6	46.2	46.5
B6. Combinaison de B1-B5	97.1	151.5	108.0	170.5	165.4	157.5	140.0	133.2	125.4	118.7	115.8
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	97.1	86.8	78.7	72.5	67.5	61.0	51.1	45.8	42.1	39.4	38.2
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	97.1	151.0	152.9	138.9	127.4	114.7	96.2	90.1	83.8	77.3	73.4
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
<b>Ratio service de la dette/exportations</b>											
<b>Scénario de référence</b>	7.3	7.5	7.8	8.2	7.7	7.5	7.2	7.1	4.9	4.1	3.9
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	7.3	8.1	8.9	9.8	9.7	9.8	9.9	10.4	7.0	6.2	6.1
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	7.3	7.5	7.8	8.2	7.7	7.5	7.2	7.1	4.9	4.1	3.9
B2. Solde primaire	7.3	7.5	7.8	8.2	7.8	7.4	7.1	7.0	4.9	4.2	3.9
B3. Exportations	7.3	11.3	17.1	18.8	17.7	17.1	16.3	16.2	14.2	17.3	16.6
B4. Autres flux 3/	7.3	7.5	8.0	8.5	8.0	7.7	7.4	7.4	5.8	5.7	5.4
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	7.3	7.5	7.8	8.1	7.6	7.3	7.0	7.0	4.7	3.3	3.1
B6. Combinaison de B1-B5	7.3	10.0	13.5	14.1	13.3	12.8	12.3	12.2	11.2	10.1	9.6
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	7.3	7.5	7.8	8.1	7.6	7.3	7.0	7.0	4.7	3.9	3.7
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	7.3	10.7	10.8	11.1	10.0	9.3	8.5	8.4	7.1	7.4	7.0
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
<b>Ratio service de la dette/recettes</b>											
<b>Scénario de référence</b>	14.5	17.9	18.3	18.0	18.2	17.5	16.3	15.1	10.2	7.9	7.0
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	14.5	19.3	20.8	21.5	22.7	22.9	22.5	22.1	14.7	11.9	10.9
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	14.5	20.4	23.2	22.9	23.1	22.2	20.7	19.2	13.0	10.0	8.9
B2. Solde primaire	14.5	17.9	18.3	18.1	18.2	17.4	16.1	14.8	10.2	8.1	7.0
B3. Exportations	14.5	18.6	20.2	20.9	21.1	20.2	18.7	17.4	15.1	16.8	15.2
B4. Autres flux 3/	14.5	17.9	18.6	18.6	18.8	18.1	16.8	15.6	12.2	10.9	9.8
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	14.5	22.5	22.9	22.1	22.4	21.6	20.1	18.7	12.5	7.9	7.0
B6. Combinaison de B1-B5	14.5	20.5	23.3	22.9	23.2	22.3	20.7	19.2	17.5	14.3	12.9
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	14.5	17.9	18.2	17.8	17.9	17.1	15.9	14.7	9.8	7.5	6.7
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	14.5	23.4	24.6	24.7	24.1	22.0	19.3	17.1	14.3	13.6	12.0
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les valeurs en gras dénotent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ 4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 5. Tchad : analyse de la sensibilité des indicateurs clés de la dette publique, 2020–2030/1

	Projections 1/										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>											
<b>Baseline</b>	<b>42.7</b>	<b>41.1</b>	<b>38.6</b>	<b>36.9</b>	<b>35.4</b>	33.7	30.9	28.5	27.1	26.2	25.8
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	43	42	42	44	44	45	44	45	46	49	52
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	43	62	68	69	69	69	67	66	66	67	69
B2. Solde primaire	43	44	43	41	40	38	35	33	31	30	30
B3. Exportations	43	47	54	52	50	48	45	42	40	38	36
B4. Autres flux 3/	43	44	45	43	41	39	36	34	32	31	30
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	43	62	58	55	52	49	45	42	40	38	36
B6. Combinaison de B1-B5	43	43	43	42	42	41	39	37	36	35	34
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	43	63	59	57	54	52	48	44	42	40	39
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	43	57	60	65	69	70	70	69	69	69	71
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Public debt benchmark</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
<b>Ratio VA de la dette/recettes 2/</b>											
<b>Baseline</b>	<b>248.5</b>	<b>266.9</b>	<b>238.4</b>	<b>212.7</b>	<b>214.9</b>	205.7	182.1	163.2	156.4	141.6	136.1
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	248	272	258	246	261	263	252	246	254	252	260
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	248	390	400	378	399	401	380	364	368	350	350
B2. Solde primaire	248	284	266	239	243	234	209	189	181	163	156
B3. Exportations	248	305	335	300	305	294	265	242	231	204	191
B4. Autres flux 3/	248	288	276	247	250	240	214	194	185	166	157
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	248	411	361	322	323	306	271	243	231	206	194
B6. Combinaison de B1-B5	248	280	264	241	254	251	230	210	204	187	180
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	248	410	366	327	330	315	281	253	241	216	204
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	248	448	441	437	464	457	419	386	390	369	368
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Ratio service de la dette/recettes 2/</b>											
<b>Baseline</b>	<b>58.0</b>	<b>54.1</b>	<b>51.5</b>	<b>47.7</b>	<b>52.9</b>	48.1	48.4	46.0	42.5	39.3	39.6
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	58	56	50	52	59	55	57	55	55	55	59
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	58	59	63	61	68	63	66	65	62	59	61
B2. Solde primaire	58	54	55	51	50	44	45	44	41	38	39
B3. Exportations	58	54	52	49	54	49	50	47	46	46	46
B4. Autres flux 3/	58	54	52	48	53	49	49	46	44	42	42
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	58	53	54	47	55	50	50	47	42	38	37
B6. Combinaison de B1-B5	58	54	54	50	55	50	51	49	45	42	43
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	58	54	49	44	47	43	44	43	40	38	38
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	58	66	64	60	77	72	70	64	61	58	60
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les valeurs en gras dénotent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB ...

3/ 4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Déclaration de MM. Raghani, administrateur du FMI  
pour le Tchad et Bangrim Kibassim, conseiller de  
l'administrateur  
14 avril 2020**

1. Au nom des autorités tchadiennes, nous tenons à exprimer notre gratitude au conseil d'administration, à la direction et aux services du FMI pour leur appui continu au Tchad dans le contexte de l'accord au titre de la FEC 2017-2020. Ce programme a contribué à la relance récente de l'économie du pays, à sa stabilisation macroéconomique et à sa plus grande résistance aux chocs extérieurs. Malheureusement, la pandémie de COVID-19, la chute des cours pétroliers et la détérioration de la sécurité frappent durement le Tchad. Les perspectives du pays se sont considérablement assombries, et les conséquences sanitaires, sociales et économiques de ce triple choc ont fait apparaître de larges besoins de financement de la balance des paiements et du budget. Pour répondre à ces besoins urgents, les autorités tchadiennes sollicitent l'aide du guichet protection contre les chocs exogènes de la facilité de crédit rapide (FCR) du FMI.

**ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES AVANT LES CHOCS**

2. En réaction à l'effondrement des cours pétroliers de 2014, les autorités avaient mis en œuvre un programme d'ajustement et de réforme, que le FMI appuie au moyen de la FEC depuis 2017. Dans l'ensemble, ce programme a donné des résultats satisfaisants. L'économie hors pétrole a été relancée, la dette extérieure s'est stabilisée, le déficit du compte courant a été réduit et la situation budgétaire s'est assainie. De plus, les réformes progressent bien, malgré certains retards. La sixième et dernière revue du programme allait s'achever avant son échéance prévue en juin 2020. En raison des dérèglements imputables à la pandémie, les autorités sollicitent une prolongation de l'accord de FEC et une modification du calendrier d'accès qui leur donnerait le temps d'achever la dernière revue.
3. La mise en œuvre du programme se déroulait dans un contexte de fragilité sociale et de sécurité précaire. Les groupes sociaux étaient de plus en plus nombreux à planifier ou à déclarer des grèves en protestation contre les mesures d'ajustement. De plus, en dépit des progrès de la lutte contre le terrorisme, notamment la destruction de plusieurs bases dans la région du lac Tchad, les escarmouches avec des groupes armés ont repris de plus belle dans une province où l'état d'urgence a été récemment levé.
4. Malgré le contexte social et sécuritaire difficile, les perspectives à court terme étaient jugées favorables en décembre 2019. Les projections laissaient entrevoir une augmentation de la production pétrolière et hors pétrole et un taux d'inflation inférieur à 3 %. Le rééquilibrage budgétaire allait redresser le solde budgétaire primaire hors pétrole et la dette publique, et un renforcement de la position extérieure était aussi à prévoir.

**INCIDENCES DE LA PANDÉMIE ET DES CHOCS PÉTROLIERS, ET RIPOSTE**

5. Au 8 avril 2020, le Tchad rapportait 10 cas confirmés de COVID-19, dont deux personnes guéries. Pour atténuer les effets de la pandémie, les autorités ont lancé le 17 mars 2020, sous la supervision d'un comité interministériel, un plan d'urgence de 15 milliards de francs CFA pour lutter contre la maladie et limiter sa propagation. Ce plan restreint les rassemblements publics, notamment dans les moyens de transport, dans les marchés et dans les institutions publiques ; établit un couvre-feu partiel sur le territoire national et met en place des mesures d'hygiène. Ce plan a été conçu en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé et est soutenu par les partenaires du développement, mais il se heurte à l'insuffisance des capacités et à des lacunes importantes dans le secteur des soins de santé. Les autorités reconnaissent le défi colossal que représente la mise à niveau du système de santé pour qu'il puisse répondre de manière satisfaisante à l'accroissement de la demande prévu dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Elles expriment leur reconnaissance aux pays donateurs pour l'aide déjà fournie et espèrent obtenir une aide additionnelle pour répondre à l'augmentation des besoins de soins de santé.
6. L'impact combiné des trois chocs mentionnés précédemment assombrit les perspectives économiques tchadiennes. La faiblesse de la demande mondiale, le dérèglement du commerce international et les mesures de confinement nuisent en effet à l'activité économique. Globalement, les projections de croissance pour 2020 ont été revues à la baisse. Après une expansion de 3,0 % l'an dernier, l'économie se contractera de 2,9 %. Ce ralentissement de l'activité économique se traduira par une baisse des recettes fiscales et douanières qui, jumelée à l'augmentation des dépenses en santé, créera d'importants besoins de financement, estimés à 3,9 % du PIB, et fera passer la dette publique de 44,4 % du PIB en 2019 à 47,9 % en 2020. En outre, le déficit du compte courant devrait doubler et atteindre 13,2 % du PIB en 2020.
7. Les autorités ont pris des mesures pour atténuer les conséquences des chocs sur la population et l'économie. La politique budgétaire sera assouplie afin d'absorber l'augmentation des dépenses de santé et de financer les coûts des mesures d'aide aux entreprises et aux personnes les plus vulnérables en cette période de turbulences. Parmi les mesures de cette nature déjà adoptées, mentionnons la suspension du paiement des services publics pendant six mois et des allègements fiscaux visant à aider le secteur privé. La mise en œuvre de la stratégie récemment adoptée de régularisation des arriérés sera accélérée et des mesures ciblant des segments précis de la population, dont les retraités, les militaires, les jeunes et les femmes, seront adoptées.
8. En ce qui concerne les politiques monétaires et macrofinancières, la banque centrale régionale, la BEAC, a annoncé plusieurs mesures destinées à atténuer les problèmes de liquidités, notamment la suspension des opérations d'absorption des liquidités, l'assouplissement de la politique monétaire jumelé à une diminution des taux directeurs et à

une augmentation des réserves de liquidités, et l'élargissement de l'éventail d'instruments acceptés en garantie dans les opérations de refinancement de la banque centrale. La COBAC exercera une surveillance étroite sur les conséquences des chocs sur la qualité du portefeuille et la rentabilité des institutions financières de la CEMAC, car on craint que la capacité réduite de remboursement des débiteurs n'entraîne des manquements aux règles prudentielles. La COBAC a déjà publié des recommandations à l'intention des institutions financières pour une restructuration prudente et transparente des prêts afin de préserver la stabilité financière.

#### **DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA FCR**

9. Le triple choc causé par la pandémie de COVID-19, par la chute des cours pétroliers et par la menace accrue en matière de sécurité exerce de fortes pressions sur les finances publiques et la position extérieure du Tchad. Même si les autorités demeurent déterminées à mettre en œuvre les politiques économiques et financières convenues dans l'accord de la FEC dans l'espoir de rétablir la stabilité macroéconomique et de générer une croissance robuste et inclusive, leur priorité dans l'immédiat consiste à ralentir la propagation de la maladie à coronavirus, à en limiter les effets sur l'économie et ce faisant, à protéger les segments les plus vulnérables de la population.
10. Pour répondre aux besoins immédiats, les autorités sollicitent, dans le cadre de la FCR, un financement d'urgence de 84,12 millions de DTS, soit 60 % de la quote-part du Tchad, de manière à couvrir environ 30 % des besoins liés à la balance des paiements et des besoins de financement générés par les trois chocs. Les autorités sollicitent activement l'aide d'autres donateurs, un soutien qu'elles obtiendraient à leur avis plus facilement si leur demande dans le cadre de la FCR était approuvée. Les autorités demandent également un accès aux ressources du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes pour alléger le fardeau que représente le service de la dette. La dette publique du Tchad est viable et la capacité de remboursement du pays est satisfaisante. Les autorités reconnaissent aussi que l'ampleur, les conséquences et la durée de la pandémie sont très incertaines et que par conséquent, il pourrait être nécessaire d'obtenir un financement d'urgence additionnel du FMI.

#### **CONCLUSION**

11. Les autorités tchadiennes souhaitent réitérer leur reconnaissance aux administrateurs, à la direction générale et aux services du FMI pour leurs très utiles recommandations et conseils. Elles réaffirment leur attachement solide aux objectifs de l'actuel programme appuyé par le FMI et leur détermination à le mener à terme de manière satisfaisante. Compte tenu de tout ce qui précède, les autorités seraient reconnaissantes aux administrateurs de souscrire à leurs demandes de prolongation de l'accord FEC du 29 juin 2020 au 30 septembre 2020, de modification du calendrier d'accès et de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR).